J. A. — SAINT-MAURICE. — Cinquante-sixième année, No 265 Le numéro : 20 centimes Mardi 18 novembre 1958

Nouvelliste VALAISAN

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 » »
Mortuaires	30 » »

Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans *Bulletin officiel*	32.—	16.50	9.—
Avec *Bulletin officiel*	40.—	21.—	11.50

Etranger : Demander le tarif

RÉDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice	Tél. (025)	3 65 61 - 62
Sion,	» (027)	2 31 51 - 52
Martigny	» (026)	6 18 86

C. c. p. II c 274

Catastrophe bénéfique

Les budgétivores de tout poil se sont arrachés les cheveux à l'idée que le budget fédéral pour 1959 ne prévoit que pour 3 millions de francs de boni. Il n'y a évidemment pas là de quoi faire de très grandes largesses, et l'on sait que les excédents de recettes suscitent toujours maints appétits, justifient l'insistance que mettent certains à obtenir la réalisation de tels postulats économiques et sociaux dont l'urgence n'est pas toujours démontrée. En bref, les vaches grasses favorisent les politiques de facilité, d'où qu'elles viennent. Il est toujours facile de faire quelque chose quand il y a de l'argent mignon disponible, et surtout quand cet argent appartient à l'Etat.

Quand maigrissent les vaches grasses

Il est de fait que le résultat prévu du prochain exercice est sensiblement moins brillant que ceux des exercices précédents, où des budgets laissant espérer des excédents se chiffrent par dizaines, voire par centaines de millions, étaient régulièrement dépassés par les résultats réels. Pour expliquer ce recul, il faut toutefois tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Le premier est l'allègement des charges fiscales résultant du régime financier transitoire qui va entrer en vigueur ; il se traduit par un important manque-à-gagner pour le fisc fédéral. Un autre facteur est l'augmentation importante des subventions fédérales, en particulier celles affectées à l'écoulement des produits laitiers. Enfin, troisième facteur, l'augmentation non moins importante du budget militaire.

En ce qui concerne les allègements fiscaux, constatons simplement qu'ils sont justifiés par le fait que les contribuables ont fourni un très gros effort au cours de ces dernières années, permettant à la Confédération de financer le programme de réarmement au moyen des seules recettes courantes (nous sommes, croyons-nous, le seul pays d'Europe à avoir pu réaliser ce tour de force), tout en réduisant sa dette de plus d'un milliard et en amortissant pour quelque 600 millions de non-valeurs.

Pour bien apprécier l'augmentation du budget militaire, n'oublions pas qu'il comporte plusieurs dizaines de millions rentrant dans l'achèvement de précédents programmes d'armement et que ces montants ne se retrouveront pas l'an prochain ; aussi pouvons-nous légitimement espérer que, dès 1960, nous retomberons sur les 800 millions prévus comme moyenne annuelle pour les dépenses militaires dans les estimations du régime financier transitoire.

Quant aux subventions, il est certain que l'octroi en sera moins facile à l'avenir si l'Etat a moins de liquidités inemployées. Pour notre part, nous trouvons cette circonstance assez heureuse, en ce sens qu'elle pourra nous ramener à une plus juste appréciation des choses et nous faire enfin un peu perdre l'habitude d'appeler l'Etat au secours à tout propos.

Vive la débâcle !

Tout ceci n'a nullement empêché quelques commentateurs (socialistes en général) de proclamer bien haut que la politique financière fédérale courait à la débâcle. Ils le faisaient d'ailleurs avec une joie certaine, car ils sont de ceux qui voudraient donner toujours plus à l'Etat, pour pouvoir lui prendre davantage.

Mais si c'est réellement là une débâcle, alors nous n'hésitons pas à crier : Vive la débâcle ! Voici des années que nous vivons sur des budgets fédéraux en déséquilibre par pléthore. Car il n'y a pas déséquilibre financier par pénurie de fonds seulement. Et cette pléthore nous a fait contracter pas mal de fâcheuses habitudes. Quand on proclame la nécessité de l'équilibre du budget, cela sous-entend que les recettes et les dépenses doivent être presque pareilles, les premières dépassant de peu les secondes, par sécurité. Mais cela ne suppose nullement des liquidités se chiffrant par centaines de millions et permettant de dépenser sans compter. Des dépenses et des recettes équilibrées, ou presque, cela implique que toute dépense nouvelle et imprévue survenant en cours d'exercice devrait recevoir une couverture prévue spécialement. Une telle nécessité découragerait certainement pas mal de propositions d'emploi des deniers publics. Et cela nous semble être de la bonne gestion, de la gestion de bon père de famille. La catastrophe financière qui nous vaut d'avoir soudain un budget équilibré, sans plus, nous paraît donc essentiellement bénéfique, et nous nous réjouissons de l'amaigrissement de vaches financières dont l'excès de graisse a suscité au cours des années écoulées une foule de convoitises plus ou moins avouables.

M. d'A.

Signification du bilan technique de l'AVS

Comme il a été annoncé récemment, deux initiatives populaires concurrentes, l'une émanant de milieux socialistes, l'autre d'un comité composé de représentants des partis bourgeois de gauche, vont être lancées. Elles réclament l'une et l'autre une nouvelle amélioration des rentes de l'AVS. Contrairement aux quatre revisions précédentes de l'AVS — la dernière est entrée en vigueur le 1. 1. 57 — les deux initiatives tendent dans une large mesure à transformer **les principes fondamentaux de l'AVS,** jugés trop rigides, et par conséquent sa structure financière. A ce propos, les initiants critiquent le rôle joué par le bilan technique qui, jusqu'ici, a servi à mesurer les répercussions financières des demandes de revision. Il paraît, dès lors, utile de rappeler ici la signification du dit bilan.

Couverture de risques

Tandis que la prévoyance sociale vient en aide aux nécessiteux, de cas en cas, l'assurance sociale garantit la couverture de risques, resp. de droits à une rente. Cette garantie représente un engagement, une dette des pouvoirs publics, qui doit être amortie. Dans le cas de l'A.V.S., où il s'agit de tout un peuple, cette dette est en quelque sorte un engagement perpétuel ; malgré cela, il importe de savoir si l'évolution sociale et économique du pays permet à longue échéance d'assumer les engagements pris. Une saine gestion des finances publiques exige que les ressources nécessaires à l'assurance sociale soient autant que possible rassemblées durant la période où les assurés exercent une activité lucrative. Si ce principe n'est pas observé et si l'on décide des prestations d'assurance sans s'inquiéter en même temps de la couverture nécessaire, on oblige simplement les générations futures à acquitter les engagements pris.

Aussi importe-t-il que l'on sache clairement quels sont les engagements des pouvoirs publics et les moyens de couverture. Cette obligation est fixée, en ce qui concerne l'A.V.S., dans l'article 92 de la loi fédérale sur l'A.V.S., qui impose au Conseil fédéral le devoir de faire établir périodiquement, soit tous les dix ans au moins, un **bilan technique** de l'assurance. Celui-ci n'est au fond rien d'autre qu'un **budget d'assurance à longue échéance** qui montre si, sur la base des montants existants ou supputables, les recettes et les dépenses sont équilibrées à long terme. Aux recettes, on fera figurer le fonds de compensation tel qu'il se présente le jour de l'établissement du bilan, la valeur capitalisée des futurs intérêts du fonds, ainsi que les cotisations des assurés, des employeurs et des pouvoirs publics. Du côté des dépenses, on inscrira le montant des rentes futures, les remboursements éventuels de cotisations et les frais d'administration. La valeur moyenne qui, du point de vue actuariel en résulte chaque année est appelée « annuité perpétuelle ».

En établissant le bilan technique de l'A.V.S., on doit, comme pour tout autre budgt, **tabler sur certaines hypothèses** en ce qui concerne notamment les données démographiques (nombre de personnes astreintes au paiement des cotisations et de bénéficiaires de rentes) et l'évolution économique (montant des revenus du travail, taux d'intérêt). Ces hypothèses doivent pouvoir être adaptées aux informations et données les plus récentes ; et c'est pourquoi l'article constitutionnel cité exige que le bilan technique soit établi périodiquement. L'article 22 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur l'A.V.S. stipule que c'est à l'Office fédéral des assurances sociales à assumer cette tâche, en collaboration avec l'Office central de compention, cette dernière instance fournissant les données statistiques dont elle dispose. Il prescrit également que les directives relatives aux hypothèses de travail doivent être approuvées par un comité restreint formé de membre de la Commission fédérale de l'assurance-vieillesse et survivants.

Le premier bilan technique dans ce sens a été établi à fin 1950. Son résultat donna le départ à la 2e révision de la loi, révision qui entra en vigueur le 1.1.54 (voir Message du Conseil fédéral du 5.5.53, F.F., II, p. 81 ss.). En vue de la quatrième révision de la loi, en 1956, l'Office fédéral des assurances sociales fut chargé de calculer le bilan de 1950, en l'adaptant à la situation au 31.12.1956 et à modifier, si besoin était, les directives établies antérieurement. Le comité restreint de la Commission fédérale de l'A.V.S., chargé du bilan technique, établit son rapport le 8.3.1956 (voir F.F. 1956, I, p. 1461 ss.). Il arrive aux conclusions essentielles suivantes : les hypothèses établies en 1950 en ce qui concerne **l'évolution démographique** et le **taux de l'intérêt technique** de 2 3/4 % peuvent être considérées comme fondées pour l'avenir également. En revanche, il sied d'adapter le **montant des contributions** aux conditions économiques. Un nouvel examen des deux principaux éléments de base de calculs, à savoir le nombre moyen des assujettis et la cotisation annuelle

(suite en deuxième page.)

Notre chronique de politique étrangère

De deux plans...

par Me Marcel-W. Suès

M. Khrouchtchev brandit des plans. C'est une tournure d'esprit. Elle est admissible quand on peut les imposer. Elle est dangereuse quand il faut les négocier.

Celui de sept ans qui, de 1959 à 1965, doit régir l'économie du pays est un projet gigantesque dont l'objectif est double. Le principal est de transformer l'Etat marxiste, dont la population est largement supérieure à celle des Etats-Unis, en première puissance mondiale de production. Dans cette rivalité, jusqu'ici pacifique, pour la suprématie économique, le Premier soviétique déclare une nouvelle sorte de guerre aux Etats capitalistes. Notre époque est celle de la compétition. Chacun entend « battre » son prochain, être plus fort que lui. Il en est des gouvernements comme des individus. Certes, ce n'est pas le premier plan de ce genre en U.R.S.S. Staline en avait décrété trois ; Malenkov, lors de son bref passage au pouvoir, un. On fait grand battage autour de leur lancement ; on parle moins de leur aboutissement, de leur réussite. L'essentiel est de galvaniser les énergies, de faire croire au bon peuple que grâce à son activité, à la sueur de son front, on le portera au pinacle de l'humanité. Reste à savoir, à lire Pasternak, si cela prend, et si « l'homme de la rue » est impressionné par des déploiements de chiffres et de prévisions ?

Toujours est-il que l'industrie lourde demeure la préoccupation majeure des hommes du Kremlin. Elle devra augmenter sa production de 80 % en sept ans. Avec un tel potentiel de guerre nous n'allons donc pas vers une détente, dans la période qui va suivre. Les menaces iront, au contraire, en se multipliant, en brandissant de tels armements. Cependant M. Krouchtchev sent bien qu'il convient de gagner l'assentiment de ceux qu'on cherche à galvaniser. Aussi a-t-il fait une large part au développement de l'agriculture et à la production des biens de consommation. Il faut que le peuple soit un peu plus à l'aise et qu'il soit un peu plus heureux ! On desserre d'un cran la ceinture, sans pour autant se priver de la formidable armure dont on dote les forces terrestres, navales, aériennes et scientifiques qui couvrent le pays. Pour parvenir à ces fins, on n'utilisera que les « moyens propres au marxisme » ; « on mènera une lutte énergique contre ceux qui se raccrochent aux anciennes formes et méthodes périmées de travail, contre ceux qui sont contaminés par le conservatisme et s'opposent à la mise en œuvre de la ligne léniniste du parti ». Tiens, tiens ! est-ce à dire qu'il existe encore, en l'an 1958, des résistances idéologiques en Russie ? Certes, l'orateur s'en prend à ceux qu'il a débarqués, Malenkov, Molotov, Boulganine, Chepilov, Kaganovitch, mais son propos est beaucoup plus étendu que ce dan ne le fait supposer. Ainsi, tout en annonçant l'âge d'or ou presque pour dans sept années, le Premier menace et avertit ses adversaires internes du sort qui les attend. Ce faisant, il emploie exactement le même système qu'en politique internationale.

En effet, l'autre plan concerne ce second domaine. Il ne s'y situe pas dans le temps mais dans l'espace. Ramassé en cinq points, il est déposé sur le bureau de la Conférence qui, à Genève, examine l'arrêt éventuel des essais nucléaires. Empruntant à l'Occident une logique qu'ils ont voulue beaucoup trop rigoureuse, les Russes pensent avoir accompli la quadrature du cercle en enfermant ce problème, infiniment complexe, en quelques phrases lapidaires. Ce n'est malheureusement pas aussi simple que cela ! Il est juste de reconnaitre que pour amorcer la négociation le plan fait mention d'un organisme de contrôle qui aurait à sa disposition un réseau de postes créés en tenant compte des recommandations de la dernière Conférence d'experts.

On devine immédiatement le piège. Le texte est beaucoup trop succinct, trop vague, pour être associé d'emblée à un engagement solennel de renoncer aux essais nucléaires. Comment se dégager de celui-ci, une fois pris, si les négociations touchant le contrôle n'aboutissent pas ?

Une fois de plus, comme en 1932, en 1947, en 1955, en passant sous jambe le point qui paraît crucial aux autres éventuelles Hautes Parties Contractantes, l'U.R.S.S. risque de faire échouer les négociations, tout en retirant de ses inoffensives propositions un gros effet de propagande auprès de ceux qui n'approfondissent pas le problème et ne jugent que sur les mots.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les Etats-Unis, après 48 heures d'examen accompli à la Secrétairie d'Etat, à Washington, aient donné pour instruction à leur délégation à Genève de rejeter le plan soviétique. Les Américains demandent que les diplomates moscovites se rendent compte qu'ils ne peuvent rien imposer d'emblée, qu'une négociation diplomatique présuppose nécessairement un compromis et que ce dernier doit être négocié, discuté, chacune des parties étant disposée à faire quelques concessions pour contrebalancer celles consenties par les autres. Le régime du « tout ou rien » n'est pas de rigueur dans un colloque international qui rassemble des interlocuteurs de force égale. Mieux valait donc d'emblée dire aux Russes qu'un texte préconçu était sans valeur. C'est au terme de longues et pénibles négociations que s'élaborera, sur la base de suggestions orales et secrètes, formulées par les trois partenaires engagés au débat, un projet de résolution qui, seulement alors, pourra devenir un « plan. ». Dans un domaine ausi délicat, on ne peut pas brûler les étapes. Elles sont nécessaires et correspondent à un stade de l'opinion publique. A ce prix seulement, la Conférence qui débute sur ce double coup de théâtre peut aboutir.

Le « Yeti » se laissera-t-il capturer ?

Tom Slick, magnat texan du pétrole, a demandé aux autorités népalaises l'autorisation d'envoyer une troisième expédition dans la vallée de Barum pour tenter d'y capturer un « Yeti », plus connu sous le nom de « l'abominable homme des neiges ».

Un porte-parole du gouvernement népalais a fait savoir que l'autorisation sera accordée si toutes les conditions posées par les autorités de Karthmandou sont respectées.

L'expédition projetée comprendrait quatre membres : deux Anglais, un Américain et un Indien. Elle arriverait au cours des semaines à venir et resterait six mois au Népal.

Signification du bilan technique de l'AVS

(suite de la première page)

moyenne, démontra que la valeur moyenne des cotisations annuelles, à introduire dans le bilan technique, doit être fixée à **700 millions de frs** en chiffres ronds, c'est-à-dire à 215 millions de plus que le montant figurant dans le premier bilan technique de fin 1950. Le comité restreint chargé du bilan technique n'a pas manqué de relever, à propos de cette hypothèse — la plus difficile à formuler — qu'il considère ce montant comme un plafond, compte tenu de la situation actuelle. Le Conseil fédéral a confirmé cette manière de voir dans son Message du 25.6.56 (voir F.F. 1956, II, p. 1471) en écrivant :

« Même s'il faut considérer que le choix des hypothèses manifeste plutôt de l'optimisme, il ne saurait être question de passer outre à ces données et d'adopter par exemple, comme on a tendance à le faire ça et là, un indice des cotisations croissant au-delà de ce qui est prévu.

« Certes, des hypothèses semblables peuvent être faites si l'on veut étudier comment réagit le système d'assurance lorsque les données du problème sont soumises à certaines fluctuations. Des estimations de ce genre ont d'ailleurs été établies et discutées au sein de la sous-commission du bilan technique. Toutefois, on comprendra aisément qu'il est exclu de faire reposer tout l'équilibre de l'assurance sur une base aussi instable. Prendre en compte aujourd'hui déjà un indice des cotisations supérieur à celui auquel on s'est arrêté signifie ou bien qu'il se produira inévitablement une lente inflation, ou bien que de nouvelles améliorations de salaires seraient garanties d'avance par une augmentation possible de la productivité. De telles spéculations contribueraient manifestement à saper la confiance en une gestion financière saine de l'assurance. Cependant, si l'évolution actuelle devait se produire au cours des prochaines années, ses répercussions seraient mises en évidence à temps, lorsqu'on procédera à un nouvel examen de la situation financière. »

* * *

L'Office fédéral des asurances sociales, tenant compte des allégements consentis pour certaines cotisations et des relèvements de rentes de la quatrième révision de la loi, a arrêté ainsi le **bilan technique au 1.1.1957** (en millions de francs) :

Actif	Valeurs actuelles	Annuités perpétuelles
Fonds de compensation	4.229	115
Cotisations des assurés et des employeurs	25.769	700
Contributions des pouvoirs publics (*)	10.604	288
Total de l'actif	40.602	1.103
Passif		
Rentes transitoires	1.845	50
Rentes ordinaires	38.647	1.050
Remboursements et restitutions des cotisations	1.263	34
Frais d'administration	444	12
Total du passif	42.199	1.146
Excédent du passif	— 1.597	— 43
	40.602	1.103

(*) Jusqu'en 1967 : 160 millions ; 1968-1977 : 280 millions ; dès 1978 : 350 millions de francs.

Le bilan montre donc que la quatrième révision de la loi a provoqué **un excédent moyen de dépenses de 43 millions de francs par an,** ce qui correspond à un découvert représentant de 3,5 % environ des engagements pris. L'accroissement futur du **fonds de compensation a en outre subi un ralentissement très sensible** à la suite de la dernière révision de la loi. Le fonds atteindra, selon les estimations, son maximum en 1973 avec 6.705 millions de francs et diminuera ensuite à 5.382 millions jusqu'en 1998. Sans cette révision, le Fonds aurait passé à 10.354 millions de francs en 1973 pour atteindre 18.014 millions en 1998.

Ces chiffres montrent que les possibilités d'amélioration des rentes sont limitées, en tout cas jusqu'au moment où l'évolution de l'économie serait encore plus favorable que maintenant, à moins que l'on augmente les cotisations, ou que l'on coure le risque d'une aventure financière dont les conséquences retomberaient sur les générations futures. Il sied de se rappeler que l'A.V.S. enregistrera, dans les décennies à venir, **une courbe ascendante des charges à la suite du vieillissement incessant de la population,** entraînant un accroissement du nombre des bénéficiaires par rapport aux cotisants. Toute amélioration de rentes à laquelle l'on procède aujourd'hui, occasionnera donc des dépenses pour les années à venir.

Le bilan technique de l'A.V.S. permet de discerner cette évolution et de juger les limites des possibilités financière de cette grande œuvre sociale.

Clarel Practic
Sans égal pour la vaisselle et les nettoyages

Des prisonniers français écrivent

Le Comité International de la Croix-Rouge vient de recevoir par l'entremise du « Croissant-Rouge Algérien », 29 lettres émanant de 14 militaires français prisonniers de l'A.L.N.

Ces lettres ont été immédiatement transmises aux familles des prisonniers par l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève.

Gratification au personnel du Vatican

Une gratification égale à un mois de traitement sera versée à tous les membres du personnel du Vatican, par décision du Pape Jean XXIII.

L'activité du Souverain Pontife

Dimanche 16 novembre, Sa Sainteté Jean XXIII a accordé la première audience générale de son pontificat.

Le même jour, peu après midi, il a béni, de la fenêtre de ses appartements, une foule de dix mille personnes qui s'étaient rassemblées sur la place Saint-Pierre.

Le 21 novembre, soit deux jours avant la prise de possession de la cathédrale de Saint-Jean-de-Latran, le Pape se rendra à Castel Gandolfo, afin de visiter les bâtiments pontificaux situés dans cette localité.

Dans la salle du Consistoire, le Souverain Pontife a assisté à la présentation du film tourné lors de son couronnement.

Les personnes qui passent après dix heures du soir dans le voisinage des palais pontificaux voient, la plupart du temps, ceux-ci plongés dans l'obscurité la plus complète. Jean XXIII aime à se coucher tôt. Mais, très souvent, il se lève peu après minuit pour travailler jusqu'à 4 heures du matin, afin « d'être seul ». Il retourne alors se reposer, pour reprendre son activité quotidienne à sept heures du matin.

La Commission de l'habitation des Nations-Unies en audience pontificale

La Sainteté Jean XXIII a reçu, dans la Salle Clémentine, une centaine de techniciens de la Commission de l'habitation des Nations-Unies. A l'audience assistaient notamment les techniciens russes, yougoslaves, roumains, bulgares, polonais, tchèques, israéliens et turcs, en plus de ceux des puissances occidentales et d'autres pays non européens.

Dans une courte allocution qu'il a prononcée en français, le Pape a souligé l'importance du problème de l'habitation, surtout après les destructions de la dernière guerre. Relevant que le fait de procurer des maisons à ceux qui en ont besoin est conforme au précepte de la charité chrétienne, le Souverain Pontife a encouragé ce qu'il a appelé la mission des techniciens réunis en sa présence, après avoir insisté sur la valeur de cette mission pour la société, il a terminé en donnant sa bénédiction.

Nasser s'explique

« Nous voulons être une force de paix dans le monde. Nous sommes opposés aux guerres et désirons entretenir des relations pacifiques et amicales avec tout le monde », a déclaré, selon la radio du Caire, le président Nasser, dans une interview accordée au « Times » de Nouvelle-Zélande et que publie le quotidien égyptien « Al-Ahram » de ce matin.

A la question « pourquoi l'Egypte et les autres pays arabes ne prennent-ils pas définitivement en charge les réfugiés palestiniens ? », le président Nasser a répondu : « L'Arabe considère que sa patrie à la même valeur que sa religion. Comment un peuple arabe peut-il accepter d'abandonner une terre sur laquelle il a vécu depuis des générations ? ».

Le président Nasser s'est défendu d'autre part d'être « un dictateur ou un second Hitler ».

Il a enfin préconisé le développement des relations économiques et culturelles entre la RAU d'une part, l'Australie et la Nouvelle-Zélande de l'autre. « Un échange d'étudiants entre nos pays, a-t-il ajouté, permettrait de rapprocher les points de vue ».

WILLIAMINE
FINE EAU DE VIE DE POIRE
MORAND MARTIGNY

St-Johns

Ils étaient en retard pour l'enterrement

Une voiture, dont la vitesse, selon la police, atteignait 170 km.-h., s'est écrasée dimanche à Saint-Johns contre un mur : six, des sept membres de la famille qu'elle transportait ont péri sur le coup. Ironie du sort, la voiture les transportait à un enterrement et le conducteur se hâtait, car il était en retard.

Mort d'un poète hollandais

On apprend la mort survenue à Amsterdam, du poète et journaliste hollandais J.-W. Weremeus Buning. Buning était né à Velp, près de Arnhem en 1891. Il fut poète de ballades, émule des troubadours et des poètes populaires français et espagnols du moyen âge. Son poème « Maria Lecina » (1932) lui valu une grande renommée.

Les réserves monétaires ont fléchi

D'après la situation de la Banque nationale suisse du milieu de novembre, les réserves monétaires ont fléchi de 49 millions de francs, soit une diminution de 45,4 millions de l'encaisse-or et de 3,6 millions des devises. Ces deux postes figurent respectivement au bilan pour 8.326 millions et 467 millions de francs. Cette évolution est essentiellement due au règlement du déficit de 46 millions de francs enregistré en octobre par la Suisse dans le cadre de l'Union Européenne des Paiements. L'ensemble du crédit de la Banque ne s'est guère modifié, le portefeuille des effets suisses augmentant de 0,3 million et les avances sur nantissement se réduisant de 0,4 million de francs, totalisant ainsi 58 millions et respectivent 8 millions de francs.

La circulation fiduciaire s'est contractée de 89,6 millions de francs et atteint 5.514 millions. Les engagements à vue se sont accrus de 45,4 millions de francs et se montent à 3.187 millions, dont 2.910 millions concernent les avoirs des banques du commerce et de l'industrie, soit 105 millions de plus qu'une semaine plus tôt. En relations notamment avec le règlement déjà mentionné effectué dans le cadre de l'Union Européenne des Paiements, les autres engagements à vue ont régressé de 59,6 millions de francs pour se situer à 277 millions.

Les accidents de montagne

« Les Alpes » rapportent qu'il y a eu en Suisse, du 1er mai 1957 au 30 avril 1958, 53 accidents de montagne, ayant entraîné la mort de 75 personnes, durant la saison d'été, et 10 accidents, avec 17 victimes, pendant la saison d'hiver.

Lucerne

Un Hongrois se tue

Après avoir bu plus que de raison, deux jeunes réfugiés hongrois habitant Meggen, empruntèrent la motocyclette d'un camarade pour faire une randonnée. Peu après Meggen, la machine roulant à allure folle, alla se jeter contre une automobile. Le conducteur de la moto, Lajos Boros, 22 ans, a eu la nuque brisée. Il a été tué sur le coup. Son passager, âgé de 18 ns, s'en tire sans aucune blessure.

Chez les étudiants suisses de Genève

« Salévia », section académique de la Société des étudiants suisses de l'Université de Genève, vient de renouveler son comité pour le semestre d'hiver 1958-1959. Nous y relevons avec plaisir le nom de deux étudiants valaisans : à la vice-présidence, M. Jérôme Lugon, étudiant en droit, de Martigny-Ville, et au secrétariat M. André Gillioz, étudiant en droit, de Saint-Maurice.

Nous leur présentons nos félicitations et nous sommes heureux de constater que nos étudiants valaisans prennent une part active à la vie universitaire de Genève. Nos vœux les accompagnent.

Une forêt suisse à Jérusalem

C'est dans la joie et l'allégresse que le jeune Etat d'Israël a célébré le 25 avril 1958 ses dix premières années d'existence.

Il peut paraître étrange à nous, Suisses, de fêter une date si récente alors que notre patrie totalise plus de 650 ans ! C'est qu'au cours de notre longue histoire, nous nous sommes accoutumé déjà à la liberté et à la paix, qui nous paraissent désormais acquises.

Tout autre est l'histoire du peuple juif qui, émigrant des trois continents Europe, Asie, Afrique, a trouvé refuge dans la petite Palestine et pour lequel les tristes souvenirs de l'esclavage, de la persécution et de la mort sont encore présents à l'esprit. Si le terrible fléau antisémite qui, en 1933, s'est déchaîné en Allemagne pour l'anéantissement du peuple juif n'avait pas existé, nous n'aurions pas à déplorer la mort de six millions d'Israélites au cours des 12 années qui ont suivi et nous ne serions pas arrivés à la création de l'Etat d'Israël en 1948.

Nous ne pouvons certes, pas redonner la vie aux morts, mais nous pouvons aider les vivants à vivre ou à survivre. Les Juifs arrivés en Palestine ont trouvé la terre de leurs ancêtres dans un état de grande désolation. Il importait de transformer la terre rocailleuse en champs fertiles et de reboiser les collines dénudées. Après 10 ans d'une lutte acharnée, Jérusalem doit être entourée d'une forêt de 10.000 arbres qui représentera la forêt suisse de Jérusalem.

Cette forêt améliorera le climat de Jérusalem et symbolisera l'attachement de notre peuple à la Ville Sainte. La Suisse chrétienne a déja répondu avec enthousiasme à l'appel d'Israël. Cette œuvre, dépourvue de toute tendance politique, se trouve placée sous le signe de l'amour et de la résonciliation.

Les dons (un arbre fr. 10.—) sont à verser au compte de chèques postaux : Zurich VIII 22267 « La forêt suisse de Jérusalem ».

Cet appel est soutenu par :

Dr Benno Gut, Abbé de Maria-Einsiedeln, Prof. Dr Edgardo Lucerne, Dr Philipp Schneider, Fribourg, Prof. Dr Herbert Haag, Conseiller municipal, Zoug, Paul Torche, Conseiller d'Etat, Fribourg.

AUX 1000 OCCASIONS
Aubaines à profusion
Du plus courant à l'antique
On trouve de tout dans ma boutique !
Expositions, dépôts, ventes, achats échanges
TSCHOUBI FAVRE - MONTHEY
Rue des Granges
Tél. de 20 à 22 heures : (025) 4 26 49

Vermouth NOBLESSE

Tripatouillage des lobes

„LES ETRANGERS"

par Jacques Helle — 19

Des médecins se sont rués sur la lobotomie. Longtemps considérée, en dépit de sérieux avertissements, comme une technique quasi miraculeuse. En réalité, elle apportait des répits provisoires, effaçait apparemment certains désordres et, à plus ou moins brève échéance, en provoquait d'autres, irrémédiables.

Des observations cliniques sont à l'origine de cette méthode. Elles établissaient que des malades atteints de lésions ou de tumeurs dans les lobes frontaux restaient euphoriques et indifférents à la souffrance.

A partir de ces constatations, des médecins songèrent à une intervention dans les lobes frontaux afin d'atténuer les douleurs des malades mentaux, angoissés et agités.

Ils estimaient, avec quelque raison mais sans faire les réserves nécessaires, que les facteurs émotifs et affectifs se trouvent dans les organes de la base du cerveau, notamment dans le thalamus et le diencéphale. Des vibrations émotives, douloureuses, partent de ces organes vers les lobes frontaux, où s'effectue la prise de conscience de ces phénomènes psycho-affectifs.

Il semblait donc logique de couper les fibres de communication joignant les centres émotifs de la base avec le cortex des lobes frontaux, pour interdire à ce cortex de prendre conscience de ces impulsions émotives, ainsi rendues sans effet sur la personnalité.

La lobotomie est donc « **la section des fibres profondes dans l'épaisseur des lobes frontaux, qui font communiquer ces lobes avec les centres de base** ».

Une variante : la topectomie ou destruction des centres du cortex frontal auxquels aboutissent ces fibres.

Les effets du coupage

Dans la rencontre que nous relations plus haut, le médecin avait implicitement justifié la lobotomie pratiquée sur ce malade en remarquant qu'il était un chronique. Dans ces conditions, pourquoi en effet laiser un homme devenir complèment dément s'il est possible, par une thérapeutique extrême, de limiter les dégâts.

C'est une réaction logique qui, comme toute réaction logique, supporte de considérables atténuations.

Le Dr Henri Baruk, médecin-chef de la maison de Charenton, dans son livre « Les thérapeutiques psychiatriques », condamne formellement cette opinion.

« Nous savons d'après des recherches certaines que les pronostics de chronocité ont très peu de valeur en psychiatrie. Nous savons que la notion du pronostic de la schizophrénie est erronée dans un grand nombre de cas, qu'une forte proportion de malades sur lesquels ont été portés des verdicts des plus sévères ont ensuite parfaitement guéri. Plus on avance en psychiatrie, plus on est frappé de la fréquence des psychoses périodiques atypiques, qui peuvent ressembler à un état schizophrénique grave et qui sont susceptibles de guérir brusquement, parfois même de façon miraculeuse, et parfois même spontanément. »

Le médecin qui louait la lobotomie en avait fait un agneau en détruisant les sources de l'émotivité et de l'affectivité, la psychochirurgie désarme les malades violents. Baruk indique à ce propos que les malades les plus dangereux sont précisément ceux chez lesquels l'affectivité est émoussée. Dans certains cas, le manque d'affectivité provoque des crimes atroces. De plus, l'expérience prouve que les impulsions et les réactions violentes disparaissent parfois avec un peu de patience et de soins attentifs.

La lobotomie obtient parfois des résultats superficiels et presque toujours éphémères. Mais très vite des désordres souvent plus graves que ceux que l'on avait voulu effacer apparaissent. Ils sont irrémédiables et le psychisme de l'individu ainsi traité est définitivement mutilé.

Les adversaires de la lobotomie augmentent sans cesse et mènent campagne pour l'interdiction de cette méthode. Les partisans diminuent et ceux qui usent encore de la psychochirurgie le font sinon avec réticence, du moins avec retenue. Déjà des pays ont proscrit cette méthode.

« Tenant pour acquis que les lésions de la lobotomie sont extensives et se propagent ensuite à d'autres zones du cerveau et aux cellules et fibres cérébrales, le Conseil supérieur de la santé de l'URSS a, le 30 novembre 1950, interdit la lobotomie et la psychochirurgie. »

Il semble qu'aucune intervention de ce genre ne soit pratiquée dans les pays satellites.

H. Baruk, dans les « Annales médico-psychologiques » (t. II, 2 juillet 1952, pp. 174 à 204), relate un cas de dégâts dus à la lobotomie. Cet exemple n'est pas unique.

(A suivre)

A° LA LOTERIE ROMANDE

Pour les fêtes :

La double chance

75.000 + 150.000 = 225.000

25.000 + 50.000 = 75.000

et ainsi de suite

Achetez des billets jumelés

SION — Avenue du Midi — Ch Post. IIc. 1800

BACHES **Zweifel** QUALITE

21, Place du Marché - VEVEY
Tél. (021) 5 28 80

Il est heureux, celui qui retrouve son coin de terre, après le travail. Soigner gentiment ses lapins en fumant une bonne pipe de *Burrus bleu ou jaune* – n'est-ce pas une détente bien sympathique ? Ces tabacs

Burrus

se vendent également dans de nouvelles blagues étanches – de 40 g et de 80 g – élégantes et pratiques. Elles conservent au tabac toute sa fraîcheur.

Burrus bleu ou jaune

Légumes

par 100 kg.

Choux blancs serrés	20,–
Choux rouges	30,–
Choux - raves et raves	20,–
Carottes nantaises	45,–
Céleris-pommes	60,–
Poireaux verts	40,–
Pommes de terre tout-venant	15,–

Une carte suffit.

M. Beauverd-Mermod
Rennaz-Villeneuve (Vd)
Expéditions par CFF

A enlever de suite
PICK-UP
« **TAUNUS 15 M** »
bâché, modèle 56, entièrement revisé, impeccable.
Pour essais, s'adr. à **H. Bürki, ch. Garage Closelet S. A., 11, av. d'Ouchy, téléphone 26 30 71 ;** privé **22 98 27,** heures repas.

LITS
OFFRE A SAISIR

30 lits complets, occasions, crin animal, refait à neuf. A prtir de Fr. 150.—, à enlever.

E. Martin, Meubles, rue des Portes-Neuves, **SION.** Tél. (027) 2 16 84.

Abricotiers
Luizet et Royal

greffés en tête et en pied, marchandise de premier choix, prix intéressant par quantité.

PRUNIERS
Fellemberg, Mirabelle, Reine-Claude

Pépinières M. Veuthey
Dorénaz
Tél. (026) 6 57 82

LISEZ ET FAITES LIRE « LE NOUVELLISTE »

LES PREMIERS *en Suisse !*

NOUS VOUS AVONS PRESENTE LE

HULA HOOP

Il est vendu

1,85

Ce jeu nouveau, vous le connaissez et le trouverez

NATURELLEMENT

à la **Porte Neuve** SION

Je cherche une vache et deux génisses en

HIVERNAGE

et un porc pour finir d'engraisser.

S'adres. Louis Morel, Chardonne - sur-Vevey. Tél. (021) 5 35 39.

A ACHETER :

Diesel basculant

5 m3.

Offres avec prix et conditions, à TRANSPORTS, av. Industrielle, 6, **Genève.** Tél. (022) 24 71 10.

radio-télévision

SOTTENS. — 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ! ; 7.15 Informations ; 7.20 Premier propos. Concert matinal ; 8.00 Fin de l'émission ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Dix minutes avec Yvette Giraud ; 12.10 La discothèque du curieux. Jazz en concert sans frontière. Benny Goodman interprète Mozart ; 12.30 Chante, jeunesse ! ; 12.44 Signal horaire ; 12.45 Informations ; 12.55 Intermezzo ; 13.00 Mardi, les Gars ; 13.10 Disques pour demain ; 13.55 Le disque de concert ; 14.00 Fin de l'émission ; 15.59 Signal horaire ; 16.00 Entre 4 et 6 : Le thé en musique, Artistes étrangers en Suisse, Quelque part dans le monde, Artistes suisses ; 17.50 Le Micro dans la vie ; 18.30 Ciné-magazine 18.55 Le Micro dans la vie (deuxième partie) ; 19.13 L'horloge parlante ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Paris relaie Lausanne : Refrains en ballade ; 20.00 Le Forum de Radio-Lausanne ; 20.20 Rendez-vous avec Géo Voumard et son trio ; 20.30 Soirée théâtrale : L'Or et la Paille ; 22.05 Prestige du piano (partie du récital donné par Karl Engel) ; 22.30 Informations ; 22.35 Le courrier du cœur ; 22.45 L'épopée des civilisations ; 23.15 Fin de l'émission.

BEROMUNSTER. — 6.15 Informations ; 6.20 Salut musical viennois ; 7.00 Informations ; 7.05 Concerto en ut majeur, pour flûte et orchestre ; 7.25 Zum neuen Tag ; 10.15 Deux chants de Sibelius ; 10.20 Emission radioscolaire ; 10.50 Le cygne de Tuonela (Sibelius) ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Ray Martin et son orchestre ; 12.15 L'art et l'artiste ; 12.20 Wir graturlieren ; 12.29 Signal horaire ; 12.30 Informations ; 12.40 Fragments de la Traviata, opéra (Verdi) ; 13.10 Solistes ; 13.20 Œuvres de Hindeminth ; 14.00 La vie des papillons (causerie) ; 15.59 Signal horaire ; 16.00 Schweigt stille, plaudert nicht, cantate ; 16.30 Piano ; 16.55 Causerie en dialecte ; 17.05 Le quatuor de saxophones A. Sax, Paris ; 17.30 Deux contes des frères Grimm ; 17.45 Chant ; 18.10 Concert populaire ; 18.30 Actualités ; 18.45 Carrousel de chansons ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations. Echo du temps ; 20.00 Concert Beethoven ; 21.20 Théâtre contemporain ; 22.00 Sonate (Debussy) ; 22.15 Informations ; 22.20 Eddie Brunner vous invite à danser ; 22.50 Vos rêves en musique ; 23.15 Fin.

TELEVISION. — Relâche.

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres

A VENDRE

Superbe
coupé Karmann Ghia 1958

seulement 7000 km., impeccable sous tous les rapports, divers accessoires, prix intéressant.

Fiat 500

magnifique fourgonnette modèle 53, en parfait état.

Citroën 2 CV

fourgonnette très soignée, peinture neuve.

Camion Citroën

10 CV, 2 tonnes. Grand pont de 3300 X 1900. Bas prix.

VW limousine noire

bon marché.

Garage de Villeneuve
M. PINGET - Tél. (021) 6 80 26

Migros offre des bons de réduction

Fr. 2.–

La Société Coopérative Migros Valais a le plaisir d'offrir des bons de rabais de Fr. 2.— pour le spectacle

« LE MISANTHROPE » de Molière

par la Compagnie Barré-Borelli de Paris

Au CASINO-ETOILE de MARTIGNY, mardi 18 novembre 1958 à 20 heures 30

Prière de demander les bons de rabais au magasin de Migros à Martigny

Football

Sion empoche un point sur les bords du lac de Thoune

Thoune-Sion 3-3 (1-1)

L'express qui aurait dû apporter à notre rédaction, dimanche soir, le compte rendu s'étant égaré quelque part en Suisse (cela devient vraiment trop fréquent), force nous a été de différer sa parution. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Cette rencontre s'est disputée sur le stade de Lachen, par beau temps et devant 2.500 spectateurs. M. Stettler, de Feuerthalen, arbitre très autoritaire, appelle les équipes suivantes :

Thoune : Fink ; Keller, Liechti, Hofmann ; Schafroth, Schutz ; Tellenbach, Beck, Rœtlisbeger, Rothenbuhler, Frischkopf.

Sion : Panchard ; Stuber, Héritier, Medlinger ; Perruchoud, de Wolf ; Grand, Morisod, Anker, Moser, Jenny.

Thoune remplace Kiener, au service militaire, par Rœthlisberger. Sion remplace Guhl par Morisod et Ertug par Grand.

La partie débute très rapidement et les équipes font jeu égal. On remarque tout de suite que Sion joue plus sec que les artilleurs, ce qui fait que tout au long de cette mi-temps c'est les visiteurs qui mèneront la danse. A la 8e minute, déjà un coup franc échoit à Sion, le coup de 20 mètres est tiré par Morisod qui met... dans les nuages. Thoune arrivant à desserrer l'étreinte descend par son arrière Keller qui sert Frischkopf qui repasse à Keller et ce dernier marque de la tête un magnifique but. Ci : 1-0. Les visiteurs ne se laissent pas abattre et réagissent par Perruchoud qui centre et Jenny rabattu, bat Fink, mettant ainsi les équipes à égalité. Ci, 1-1. Le moral des Sédunois est renforcé par ce but égalisateur et les artilleurs ont toutes les peines à contenir la verve des Valaisans. A la 25e minute, Rœthlisberger est blessé à la suite d'une rencontre (ménisque) et devra céder sa place à Hess. Ce dernier étant sans entraînement, n'inquiète guère l'adversaire tout au cours de la partie. Le jeu, toujours à l'avantage des visiteurs, se ralentit et les occasions manquées par Sion ne se comptent plus. Les avants sédunois manquent de précision en ce dimanche. Le score de 1 but partout à la mi-temps ne correspond pas exactement à la physionomie de la partie, car Sion eût mérité un but d'avance.

Dès la reprise le jeu est décousu alors que l'on s'attendait à une attaque en force des deux adversaires. Il fallut attendre la 57e minute pour voir Thoune, se reprenant en cette deuxième mi-temps, descendre et Rothenbuhler, servant bien Schutz, ce dernier n'eut pas de peine à battre Panchard sorti mal à propos. Sion semble accuser le coup mais joue bien quand même et à la suite d'une belle ouverture d'Anker, Moser égalise à 70e minute. Ci, 2-2.

Le jeu prend alors une allure rapide et à la 72e minute, réaction de Thoune par Schutz qui lève une balle devant les buts de Panchard et Beck, reprenant de la tête, redonne l'avantage aux locaux. Dès la remise en jeu, Sion descent et à la suite d'un mauvais renvoi de Schafroth, Perrouchoud, d'un tir de 30 mètres, bat Fink, remettant ainsi à nouveau les équipes à égalité, à la grande joie des Sédunois. Nouvelle descente des visiteurs à la 78e minute, mais Jenny place son tir à côté du but vide, manquant par là une chance de remporter la victoire.

Chez les Sédunois il semble qu'il manqent encore de systèmeè pris individuellement les joueurs jouent bion, bon manieurs de balle, effectuant des passes précises, mais, dans l'ensemble, il manque quelque chose à la formation valaisanne, peut-être est-ce l'absence de Guhl ?

Chez les locaux, le jeu fut plaisant à suivre en deuxième mi-temps, on vit de belles actions, mais là aussi la belle technique amenant les beaux buts manque encore. Le résultat final correspond à la prestation des équipes et si Sion a pu rempocher un point, c'est grâce à sa volonté et à son improvisation.

Ae.

Avant Allemagne-Autriche

L'équipe d'Allemagne qui rencontrera l'Autriche à Berlin a dû être modifiée. Les joueurs Geiger et Juskowiak, blessés, ne pouvant s'aligner, mercredi prochain contre l'Autriche, à Berlin, le onze allemand a été composé comme suit : Tilkowski ; Stollenwerk, Schnellinger ; Eckel, Erhardt, Szymaniak ; Rahn, Haller, Seeler, Schmidt, Kapitulski.

La Coupe suisse des Vétérans se jouera à St-Maurice

Passé une année et demie, les vétérants de Saint-Maurice disputaient la Coupe suisse à Genève, face à la célèbre équipe du C.S. International. Le score de 4 à 2 en faveur des Genevois, qui ont défendu le trophée 15 fois consécutivement, prouve bien que les Valaisans n'ont pas démérité. Concordia, Lausanne-Sports, Zurich et Yverdon se sont aussi fait battre par des scores éloquents. Le chroniqueur de la Tribune de Lausanne, s'est cru autorisé de dire que la section de St-Maurice avait été la plus faible équipe à défier la Coupe. Nous ne savons sur quoi il se base et comment il lit les commentaires des diverses rencontres. Qu'il ne se fasse pas de souci pour les Valaisans mais qu'il sache, pour information, que Young Boys, Lucerne et Zurich n'ont pas lancé de défi pour la Coupe.

Le sort a, une fois de plus, désigné Saint-Maurice, actuellement en pleine effervescence. Pour un grand « boum » en Valais, et malgré de lourdes charges exigées, la section agaunoise a accepté la proposition d'International de jouer à Saint-Maurice. Cette rencontre vient d'être fixée au samedi 29 novembre prochain et elle revêt le caractère d'une manifestation sportive importante. Les Agaunois qui ont disputé le championnat vaudois et qui sont en tête de leur groupe, sont conscients de l'honneur et de la tâche qui leur échoient ; ils mettront tous leurs atouts en jeu et ce sera nécessaire pour tenir tête à une équipe réputée imbattable. Dans un bon jour, Saint-Maurice peut réaliser des prouesses et nous souhaitons qu'enfin, la Coupe suisse fasse un séjour en Valais. Rien n'est impossible et avec le cran et la volonté qui caractérisent nos vétérans, avec un double entraînement hebdomadaire, la chance pourrait sourire à une équipe qui ne compte pas d'internationaux mais qui sait se battre.

Les Agaunois espèrent qu'un nombreux public saura leur témoigner sa sympathie et ses encouragements. Sans ressources financières, la section devra supporter de grands frais. La compréhension et l'appui de tous les amis et supporters seront pour elle un précieux soutien pour recevoir les tenants de la Coupe.

Que chaque sportif retienne la dadate du 29 novembre et vienne à St-Maurice stimuler les vieilles gloires du football, ce sport cher à tous.

Prochainement, nous pourrons donner la composition des équipes et la Coupe tant convoitée sera exposée à l'horlogerie Louis Tomasi. Dimanche 23 novembre, nos vétérans recevront Bex en match de championnat et ce sera pour eux un ultime galop d'entraînement.

Mc.

Sport-Toto

Colonne des gagnants :
1-X-X X-1-X 1-2-2 1-1-X

Concours aux points à 10 matches : maximum 20 points.

Des gains intéressants

Liste des gagnants du No 11 du 16 novembre 1958 :

Concours à 12 matches : 5 gagnants avec 12 points à Fr. 18,383.65. — 152 gagnants avec 11 points à Fr. 604.70. — 2385 gagnants avec 10 points à Fr. 38.50.

Concours aux points à 10 matches : 47 gagnants avec 20 points à Fr. 1955.70. — 183 gagnants avec 19 points à Fr. 502.25. — 528 gagnants avec 18 points à Fr. 174.05.

CONTRE LA TOUX !

Un bon remède vaut bien... une grimace !

Réfléchissez... le « bon goût » n'est pas un remède. Quand vous êtes pris par la grippe, la bronchite et des quintes de toux qui vous empêchent de dormir, vous ne formez qu'un vœu : guérir. Dès lors, prenez un sirop connu, non pas pour son goût, mais pour son efficacité. On vous proposera le Sirop Famel parce qu'il a conservé **son goût d'origine,** autrement dit le goût pur et concentré des agents les plus efficaces contre toutes les affections des voies respiratoires.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger.
de Grindélia — antispamodique et baume des muqueuses des voies respiratoires.
de fleur de droséra — plante médicinale qui calme des quintes de toux.
d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant.
et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop Famel, le flacon **Fr. 3,90.**

Nos classements

LIGUE NATIONALE A

	J.	G.	N.	P.	Buts	Pts
1. Lausanne	9	5	3	1	9- 7	13
2. Young Boys	9	5	2	2	28-16	12
3. Zurich	9	5	1	3	23-16	11
4. Chaux-de-F.	9	3	5	1	15-13	11
5. Chiasso	9	4	2	3	18-14	10
6. Lucerne	9	2	6	1	13-13	10
7. Lugano	8	2	4	2	7- 9	8
8. U.G.S.	9	3	2	4	16-16	8
9. Bellinzone	9	4	—	5	16-25	8
10. Bâle	8	3	1	4	20-15	7
11. Servette	9	2	3	4	22-21	7
12. Granges	9	2	3	4	15-20	7
13. Grasshoppers	9	3	1	5	18-24	7
14. Young Fellows	9	1	3	5	8-19	5

LIGUE NATIONALE B

	J.	G.	N.	P.	Buts	Pts
1. Bienne	9	6	2	1	27-11	14
2. Berne	9	6	1	2	21-13	13
3. Cantonal	9	6	1	2	22-14	13
4. Winterthour	9	5	1	3	22-14	11
5. Vevey	9	4	3	2	22-17	10
6. Fribourg	9	5	—	4	11-13	10
7. Thoune	9	3	3	3	15-22	9
8. Schaffhouse	9	3	2	4	27-19	8
9. Sion	9	3	2	4	19-21	8
10. Aarau	9	3	2	4	10-13	8
11. Longeau	10	2	3	5	16-22	7
12. Yverdon	9	2	2	5	11-22	6
13. Soleure	10	3	—	7	17-25	6
14. Concordia	9	2	1	6	15-29	5

DEUXIEME LIGUE

	J.	G.	N.	P.	Buts	Pts
1. Vernayaz	9	7	1	1	35-13	15
2. Villeneuve	7	3	3	1	18-13	9
3. Rarogne	6	4	—	2	13-10	8
4. Montreux	7	4	—	3	19-10	8
5. Chippis	8	2	3	3	11-14	7
6. Vignoble	9	3	1	5	10-27	7
7. Aigle	7	3	—	4	10-16	6
8. La Tour	6	1	3	2	10-19	5
9. Viège	8	2	1	5	16-20	5
10. St-Maurice	7	2	—	5	11-14	4

TROISIEME LIGUE

Groupe I

	J.	G.	N.	P.	Buts	Pts
1. Brigue	8	6	1	1	26-10	13
2. Chamoson	7	5	2	0	24- 5	12
3. Grône	7	5	1	1	20-12	11
4. Sierre II	8	5	1	2	25-21	11
5. Salquenen	8	4	—	4	24-14	8
6. Lens	7	3	—	4	15-15	6
7. St-Léonard	8	2	1	5	16-15	5
8. Conthey	8	2	1	5	19-16	5
9. Ardon	5	2	—	3	12-12	4
10. Riddes	7	2	—	5	12-26	4
11. Vétroz	7	0	1	6	8-33	1

Groupe II

	J.	G.	N.	P.	Buts	Pts
1. Martigny II	9	6	2	1	27-14	14
2. Fully	8	6	1	1	29- 9	13
3. Châteauneuf	9	5	2	2	20-14	12
4. Monthey III	7	5	1	1	22-11	11
5. Saillon	8	5	—	3	18-10	10
6. Leytron	7	4	—	3	23-23	8
7. Muraz	7	4	—	3	20-22	8
8. Saxon	8	2	—	6	13-17	4
9. Collombey	6	1	—	5	10-20	2
10. St-Gingolph	8	1	—	7	15-35	2
11. Evionnaz	8	1	—	7	10-31	2

Succès suisse

Cyclo-ball. — En l'espace de 24 heures, les champions suisses Breitenmoser-Leinhard ont remporté deux succès en Allemagne en battant les champions du monde Martin-Degenkolb, de Karl-Marx Stadt et les meilleurs spécialistes allemands, les frères Pensel, de Kulmbach.

Basket-ball

Fin de Championnat disputée. — Un match doit départager Sion et Martigny.

12 novembre 1958. — Martigny I-Sion I : 65-46 (mi-temps : 20-26).

Match disputé dans une ambiance de finale avec un public très chauvin. La première mi-temps a été très partagée, les deux équipes se marquant très serrée. A la reprise, coup de théâtre, R. Rouge et G. Berguerand, dans un jour faste, marquent de nombreux paniers.

En définitive, victoire méritée de Martigny, Sion s'étant relâché en dernière mi-temps.

Arbitre : Chuard, bon, quoique un peu large.

Martigny : (cap.) Rouge, Berguerand M., Muller, Berguerand G., Moret, Imboden, Bollenrucher.

Sion : (cap.) Maret, Ribordy, Vollenweider, Solioz, Renold, Wolleb.

15 novembre 1958. — Sion I-Martigny I : 47-31 (mi-temps : 18-12).

Pour cette réplique, Sion a joué avec beaucoup de conviction. Les six juniors sédunois, qui ont participé, avec l'équipe valaisanne, au tour éliminatoire du Chamiponnat suisse juniors, ont présenté un véritable jeu d'équipe. Chacun a donné le meilleur de lui-même, sans chercher l'exploit personnel. Bien alimentés, par ces jeunes, les deux seniors ont réussi de jolis paniers. Sion a mené durant toute la partie et a mérité sa victoire.

Arbitre : Baud, bon.

Sion : Maret (cap.), Vollenweider, Wolleb, Ribordy, Baur, Renold, Morisod, Solioz.

Martigny : Rouge (cap.), Berguerand M., Berguerand G., Imboden, Bollenrucher, Weber.

Les deux équipes Sion et Martigny, étant à égalité de points, un match de barrage est nécessaire pour les départager. Ce match se jouera mercredi soir, 19 novembre, à 19 h. 45, à Sierre.

Bonne chance aux deux équipes.

Marep.

" La Cible „ de Sion a moissonné

Toute société vit de ses traditions. La «Cible de Sion» en possède de fort belles et l'une d'elles les résume, ou plutôt les exprime de façon particulière : l'amitié qui unit ses membres. Assister à sa soirée annuelle en donne le sentiment.

Les tireurs y invitent leurs épouses pour qu'elles assistent à la moisson de médailles et récompenses de toutes natures, pour qu'elles reçoivent en quelque sorte le fruit concret de fréquentes absences. Et cela donne à la Cible, plus qu'à tout autre moment, l'aspect d'une grande famille.

Lors du Tir fédéral, le rvd Chanoine Brunner avait envoyé aux concurrents de la «Cible» un message conçu en termes expressifs et fort encourageants. Il leur parvint un peu trop tard mais leur fut une précieuse consolation. Dans son allocution, M. le curé Brunner souligna les qualités morales éminentes que cultive le tir, ce patient exercice de la volonté concentrée sur un but.

M. Roger Bonvin, président de la Municipalité leur dit, au cours du banquet toute l'affection que la Commune porte à ses «carabiniers» il évoqua le rôle social éminent de leur société dans la vie sédunoise, les rapports excellents entretenus par leur truchement et directement avec la place d'armes.

Le colonel Curti, commandant de la place d'armes, se félicita également des excellentes relations entretenues avec «La Cible» et la Municipalité. Il rendit hommage au dynamisme de la société. M. Gaspoz sut en termes délicats, s'adresser aux épouses des tireurs pour les remercier de la compréhension dont elles ont à faire preuve. Apportant à la société le salut de l'Association valaisanne, il annonça aux vétérans une innovation heureuse. A partir de 70 ans, ils auront droit de fixer une lunette sur leur arme.

Tirs obligatoires à 300 m. (mentions) : Cardis François, 134 ; Divorne Raymond et Lorenz Antoine 129 ; Schmid Ernest et Gex-Fabry Antoine, 128 ; Savioz André, 127.

Concours en campagne 300 m. (distinction) :
Savioz André, 87 ; d'Allèves Maurice, 85 ; Lorenz Antoine, 83 ; Schmid Ernest et Kaspar Arthur, 82.

Tirs individuels 300 m. (distinctions): Lamon Gérard, 95 ; Savioz André, 92 ; Guerne Maurice, 90.

Section, tir fédéral de Bienne (distinctions) :
Lorenz Antoine, 59 ; Lamon Gérard, 57; d'Allèves Maurice, 56.

Section, tir d'automne (distinctions) : Planche Ernest, Savioz André, Fellay René et Guerne Maurice, 54.

Challenge Elisabeth :
Savioz André, 136,4.

Challenge Roi du tir : Savioz André

Tir de maîtrise de la Cible de Sion : Maîtrise d'argent : Lamon Gérard, Guerne Maurice, Grenon Emile, Gex-Fabry Antoine, Savioz André.

Maîtrise de bronze : Cottagnoud J., Blatter Antoine, Suchat Joseph, Fellay René, Mévillod Maurice.

PISTOLET

Tirs obligatoires (mentions) :
Besson Léon, 129; Savioz André, 127; Bessard Henri, 126.

Concours en campagne (distinctions): Bessard Henri, 87; Christinat Paul, 86.

Concours individuel (distinctions): Bessard Henri, 182; Savioz André, 177.

Maîtrise de la Cible de Sion: Maîtrise d'argent : Bessard Henri. **Maîtrise de bronze :** Donnet Fernand, Ducret André, Luisier André, Christinat Paul, Besson Léon, Uldry Louis, Cardis François.

Classement de la Cible de Sion au Tir fédéral

300 mètres : 2e catégorie, 22 résultats, 37 tireurs ; rang : 30e, moyenne 51,727, couronne-or et prix spécial, (pendule neuchâteloise).

50 mètres : 2e catégorie, 9 résultats, 19 tireurs, rang : 25e, moyenne 92,666, couronne-or et prix spécial (vitrail).

Classement de la Cible de Sion au Championnat suisse de groupes à 300 mètres

Champion valaisan. Finaliste à Olten. Rang final suisse : 9e rang.

Gymnastique

On y arrivera avec le... temps !

En plein accord avec la S. F. G., il a été décidé que les meilleurs gymnastes de la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport ainsi que ceux du Satus participeront aux compétitions éliminatoires en vue de la sélection nationale pour les Jeux Olympiques de Rome. D'autre part, le Comité central de la S. F. G., réuni à Aarau, a constaté que les efforts déployés pour la création d'une fédération unifiée des athlètes n'avaient pas encore trouvé d'échos.

Du nouveau sur la 65e Fête fédérale de gymnastique

Dernièrement, le Comité technique a décrété les prescriptions de base pour les concours de la prochaine fête fédérale de gymnastique qui aura lieu à Bâle du 9 au 12 juillet 1959. D'après ces prescriptions, les participants seront classés dans huit catégories différentes. Un gymnaste ne pourra participer qu'à un seul concours de section, tandis qu'un moniteur a la possibilité de conduire deux sociétés. Le concours de sections est divisé en trois parties : 1. Marche ou course combinée avec exercices ; 2. Relais de 100 mètres sans témoin ; 3. Exercices taxables ou mesurables.

Il sera attribué 150 points au maximum. Individuellement, chaque gymnaste à l'artistique ou aux nationaux doit exécuter 10 exercices. En athlétisme léger, le concurrent devra stubir les 10 disciplines olympiques aux conditions des concours en vigueur de 1958.

Pour le travail de sections il sera décerné un laurier de 1ère classe à partir de 140 points, tandis qu'un laurier de 2me classe sera délivré aux sociétés ayant totalisé un nombre de 135-139,99 points.

Pour le classement individuel à l'artistique et aux nationaux, la couronne sera remise à chaque participant ayant une moyenne de plus de 8,8 points ; en athlétisme léger, il faudra réaliser au moins 4.300 points.

En résumé, voilà ce que demandera aux intéressés la 65me fête fédérale de gymnastique à Bâle. Nous reviendrons d'ailleurs sur ces innovations en temps opportun.

eTp.

Hockey sur glace

Les Allemands vainqueurs de la Coppa Pavoni

A Bolzano, finale pour les 3e et 4e places : **C. P. Zurich** bat H. C. Bolzano, 6-4 (3-2, 2-0, 1-2) ; finale : **Dynamo Berlin** bat Diavoli Milan, 8-4 (1-2, 4-0, 3-2).

CE SOIR MARDI, à 20 h. 30

Sion-Davos

Après avoir livré un duel si acharné à Urania dimanche passé, nos jeunes Sédunois seront opposés ce soir à l'excellente équipe du Davos, champion suisse 57-58, qui jouera dans la formation suivante :

Barani
Weingartner Papa
Berry Robertson (entraîneur) Sprecher
Jeury Duerst Ruffener

c'est-à-dire au grand complet.

Les locaux seront renforcés, pour la circonstance, par l'excellent Girard d'UGS qui était opposé dimanche aux Sédunois.

Une rencontre à ne pas manquer ! Caisses ouvertes dès 19 heures 30.

But.

Cross-country

Quand les débutants se déchaînent

Le brevet suisse de la marche, destiné à ceux qui veulent tâter de cette discipline si salutaire pour le corps, était organisé dimanche matin par la section du Stade-Lausanne.

35 participants obtinrent l'insigne de bronze et le brevet. Les Agaunois Morisod et Puippe se distinguèrent en prenant les 3e et 5e places. Les Genevois Marquis et Charrière, les deux internationaux bien connus, étaient au départ. Ils mirent une certaine complaisance à se faire battre, passant la ligne d'arrivée deux minutes avant la fermeture du contrôle ! Il n'empêche que le fait de les avoir vaincus va stimuler drôlement certains débutants partis, semble-t-il, pour faire une brillante carrière. Du moins, on veut... l'espérer.

Lettre d'Afrique

Impression de retour

(Une exclusivité Nouvelliste)

Le missionnaire qui retourne dans son pays après une longue absence est un peu dérouté au contact des choses et des gens dits civilisés. Là-bas, en mission, il avait vécu la plupart du temps dans l'inconfort, la pauvreté ; il avait côtoyé tant de misères, il avait été le témoin de tant de souffrances que son cœur s'y était pour ainsi dire habitué ; et oubliant un peu ses jeunes années, il finissait par croire que cette pauvreté et cette souffrance devait le rencontrer sur tous les continents.

Or, lorsque de but en blanc, l'avion, d'un bon prodigieux le dépose à nouveau sur la terre d'Europe, le missionnaire ne peut manquer de ressentir une véritable secousse psychologique. Il avait quitté, voilà quelques heures à peine une humanité imprégnée de misères matérielles et morales, misères dans lesquelles, contrairement à tant d'autres voyageurs où «globe-trotters», il s'était véritablement plongé pour essayer d'y verser le beaume de la Rédemption, et voilà que maintenant, le monde qui l'accueille est un monde sinon de bonheur, un monde qui ne gémit plus de la faim, qui ne sent plus la puanteur des plaies, qui n'expose plus ses tares morales avec la crudité des primitifs. Au lieu de cela, toute la gamme des facilités modernes, l'auto, le téléphone, la télévision, toute la propreté, la netteté de nos villes suisses, tout le respect et la considération que l'on porte en général à la soutane, toute la politesse et la délicatesse des rapports sociaux, toute l'affection enfin des êtres chers qui vous attendent, tout cela vous donne l'impression d'avoir débarqué sur une autre planète et vous donne un petit air éberlué sur le visage, et surtout un violent choc au cœur. Vous diraisje simplement la surprise que fut pour moi de revoir couler de l'eau... de l'eau fraîche... l'eau des torrents qui ne s'arrête jamais et se «perd» dans la nature... alors qu'il y avait plus de huit mois que je n'avais vu goutte de pluie ni ruisseau ni rivière d'eau douce... car au Sénégal, l'eau se vend dans les rues ! pendant la saison sèche !

Et puis, la vie vous reprend, la vie d'Europe, cette fois, avec toutes ses douceurs mais aussi sa frénésie. Le « broussard» rude et pouilleux de hier redevient rapidement l'homme rangé, style européen 1958. Il reprend l'habitude de son journal quotidien, de son lit bien tiré... et ma foi pas si dur...! des voyages ponctuels, des programmes précis et exécutés «comme prévu». Il s'affaire de tous côtés comme ses autres congénères blancs. Et comme il s'était plongé là-bas en Afrique dans le monde noir, jusqu'à en adopter le langage et la manière, ainsi maintenant il redevient, à la vérité avec délices, un de ces hommes civilisés qui règnent élégamment sur un monde étonnamment beau et domestiqué.

Cela ne veut pas dire certes, qu'il ait oublié ses expériences tropicales ou qu'il ne souffre pas de ce hiatus terrible qui sépare notre riche Europe de ces pauvres pays que l'on dit «sous-développés» ; il ne peut même s'empêcher de crier au scandale à temps et à contre temps, de hurler l'impérieux devoir de la charité et de la miséricorde à ceux qui, repus de leurs richesse matérielle et spirituelle, sont tentés de vouloir fermer les yeux pour en mieux savourer égoïstement les délices. Lui, qui se trouve là-bas engagé tout entier dans la lutte sans merci que se livrent le Christ-Sauveur et les puissances du mal, qui ressent pour ainsi dire dans sa chair, toutes les péripéties de ce combat, qui a profondément pris conscience de la situation dramatique qui affecte plus particulièrement l'Eglise en Afrique à l'époque actuelle, comment pourrait-il se remettre au petit train-train indifférent de tous les jours, au va et vient d'une existence dont l'idéal ne va pas plus loin que le confort individuel. Bien au contraire, il lui semblerait commettre un véritable péché contre la lumière, une véritable lâcheté, s'il ne se faisait pas le héraut de cette charité vaste comme le monde qui est au tréfond du message chrétien de la Rédemption.

Et puis voilà que le temps passe... les semaines, les mois... et la date du à cette activité que je qualifierais de prophète, oh non pas dans le sens extatique qu'on attribue volontiers à ce mot ,mais dans son sens premier de celui qui parle devant autrui, qui témoigne à la face de notre chrétienté d'Europe du problème tragique du salut des autres peuples. Le départ arrive, qui va provoquer un nouvel arrachement, bien sûr, mais une nouvelle conscience de cette splendide vocation qu'illustre ces paroles de S. Paul : «A moi, le dernier d'entre les chrétiens a été donnée cette grâce d'annoncer aux nations les inépuisables richesses du Christ. » et je ne pense pas qu'il y ait de missionnaires qui n'aient longuement médité et savouré ce choix du Seigneur pour une telle mission d'amour, lorsqu'au bastinguage du vaisseau qui les emporte, l'âme ressent davantage ... et la caducité des choses humaines, et l'immensité de la puissance de Dieu.

Lorsqu'il repose à nouveau le pied sur la terre africaine, peut-être pensez-vous que le missionnaire se retrouve simplement en pays connu et que par conséquent plus rien ne l'étonne et ne frappe son œil, et que tout lui donne l'impression du déjà vu et de l'habituel ? Détrompez-vous ! C'est une véritable redécouverte qu'il fait de ce continent d'adoption ; et tandis que la première fois qu'il y était venu, ce qui l'avait saisi et intéressé, c'était les couleurs chatoyantes des costumes, le charivari sale et nauséabond des marchés, le bébé collé au dos de sa maman, les langues rocailleuses et gutturales de ces grands hommes de couleur cirage, et tout le folklore qui danse au rythme du tam-tam, maintenant, ce sont surtout les problèmes humains d'un peuple misérable et famélique qui croupit dans la nudité, l'inactivité, le chômage, d'un peuple qui cherche à s'élever, mais qui trébuche à chaque pas sous la tyrannie des coutumes rétrogrades ou la séduction de bergers douteux, c'est enfin le spectacle navrant de cette immense multitude d'errants spirituels sans vérité sans Rédemption, qui vous étreint la gorge et vous oblige à d'amères comparaisons.

Le soir même du débarquement, filant à travers les deux cents kilomètres de brousse qui me sépare de ma mission de N'Doffane, j'arrivais dans la nuit au milieu de mon petit monde, laissé trois mois plus tôt. Je le retrouvais bien sûr avec grande joie, et j'avoue n'avoir pas été insensible aux naïves marques d'affection de mes garçons et de mes filles. Mais, ces petits gars de l'orphelinat, eux que je me figurais pas si mal nippés, en comparaison des gosses de la brousse, comme ils m'apparaissaient pauvres et déguenillés auprès des jolis petits garçons bien mis d'Europe ! Et notre maison de N'Doffane ! du sable partout... jusque dans votre lit ; des centraines de crapauds qui sautillent devant les portes, entrent dans la chambre et parmi les papiers et les cartons vous mènent un véritable sabbat de minuit. Avec çà, des légions de cancrelats qui démarrent de tous les petits recoins. Voulez-vous un peu de lumière ? Voilà qu'une nuée de cantharides vous assaillent, dont le simple contact marque votre peau de cloques de leurs brûlures. Et je passe les punaises, les fourmis, les termites, les mille petits insectes pas plus gros que nos puces rons d'Europe qui vous rentrent par le nez ou les oreilles ou bien se noient prosaïquement dans votre soupe.

Lorsqu'on est en Europe, tout le monde vous demande : « Avez-vous vu des fauves ?» et à la réponse négative, il y a comme une déception sur le visage de nos interlocuteurs. L'Afrique, semblent-ils penser, n'est pas la véritable Afrique sans bêtes fauves ! Pour nous, en tous cas, les fauves ne nous dérangent guère, mais bien par contre ces multitudes de corpuscules agaçants, répugnants qui vont du scorpion au moustique et ne respectent même pas la clôture de vos habits ! Et dire qu'on s'était habitué à tout cela comme à un décor obligatoire ! Vraiment, le Bon Dieu a mis dans l'homme une puissante faculté d'adaptation !

Et maintenant, la vie d'Afrique m'a déjà repris. Les constructions ont été remises en route, les écoles réouvertes..., mes cinquantes orphelins sont à nouveau enrégimentés dans leurs classes, les tournées de brousse me font cingler aux quatre coins du pays pour visiter nos gens, régler les palabres, soigner les malades, procurer les sacrements. Une seule prière demeure au fond de mon âme qui y résonne comme un pressant leitmotiv vers le Seigneur... et vers le monde chrétien : «La moisson est abondante mais les ouvriers peu nombreux... Envoyez des ouvriers Seigneur... avant qu'il ne soit trop tard... »

N'Doffane, (par Kaolak-Sénégal)
le 17 novembre 1958
P René Thalmann m.S-C.

Assemblée des délégués de la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs

S'il est une association estimable qui œuvre pour le développement d'un sport particulier et du tourisme en général, en Valais, c'est bien la FCVPA.

Ayant obtenu l'affermage des canaux et rivières depuis nombre d'années, elle lutte contre la pollution de ceux-ci et procède à leur repeuplement en collaboration avec le Service cantonal de la pêche.

Chaque année, à cette époque, on se réunit pour faire le point, envisager l'avenir.

C'est à Loèche-Ville, à l'ombre d'imposantes et vieilles bâtisses crénelées donnant à la cité haut-valaisanne un charme désuet, que 53 délégués représentant 12 sections se sont réunis pour délibérer. Si l'on compte les invités, il y avait bien en tout une centaine de personnes.

Un ordre du jour copieux attendait ceux qui avaient mandat de défendre les intérêts des pêcheurs. Mais grâce à la maîtrise du président, Me Jean-Charles Paccolat, de Martigny-Bourg, tout se passa pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Faisons grâce au lecteur de la petite cuisine interne de la fédération, mais relevons par contre ce qui peut être d'un intérêt général.

C'est toujours en une causerie à bâtons rompus — mais combien attachante — que le président Paccolat présente son rapport. Formule agréable, qui permit à tous ceux qui en ressentaient le besoin d'y mettre leur grain de sel. Passant en revue l'activité du comité d'une association comptant 1191 membres, le président Paccolat parla des empoisonnements répétés du Rhône, des dégâts très graves causés par la pollution des eaux, de l'activité des deux établissements piscicoles appartenant à la fédération, ceux de Vernayaz et de Baltschieder.

Les dégâts furent provoqués par la Lonza le 31 mars 1958 et le chiffre du dommage s'est élevé à environ 75.000 francs. Le rapport de l'expert n'étant pas encore en mains des organes compétents, on se doit de relever la parfaite correction de l'entreprise fautive, qui a déjà versé un acompte de 20.000 francs.

C'est précisément pour parer aux dégâts énormes provoqués par la pollution des canaux et rivières que les établissements piscicoles de Vernayaz, de Baltschieder et celui du Bouveret (ce dernier appartenant à l'Etat) ont fait un effort tout particulier en fournissant, les premiers 862.000, le second 370.000 alevins. D'autre part, l'Etat du Valais a livré aux différentes sections 117.350 truitelles. Indépendamment de ces chiffres, nous nous devons de souligner que le gros empoisonnement du Rhône signalé plus haut n'a pas permis aux éleveurs de pêcher les reproducteurs en nombre suffisant pour alimenter leurs établissements. C'est la raison pour laquelle le Service cantonal de la pêche a livré gratuitement 200.000 œufs à Baltschieder.

C'est avec des applaudissements nourris que l'assemblée a souligné la nomination au comité central de la Société suisse de pêche et de pisciculture de M. Théo Oreiller, de Brigue, dont les compétences sont connues et le dévouement à la cause de la pêche sportive hautement apprécié.

Tous les deux ans, on renouvelle ou réélit le comité central et le comité directeur. Lorsque l'organe exécutif donne entière satisfaction et fait preuve d'un dévouement inlassable, il n'y a pas lieu de le changer. C'est pourquoi on l'a confirmé dans ses fonctions par acclamations. On a tout de même dû enregistrer deux démissions chez les membres adjoints. Ils ont été remplacés par MM. Bayard, de Loèche, et Lorenz, de Sion.

Chaque année, les sections font part de leurs désirs concernant l'arrêté cantonal sur la pêche, demandent la fermeture de quelques cours d'eau, la modification de certaines dispositions légales. Toutes propositions qui seront ensuite soumises au Service cantonal de la pêche pour étude. Trente et une figuraient à l'ordre du jour ! Il a fallu toute l'autorité et le dynamisme du président Paccolat pour en venir à bout en un temps record.

M. Matthey-Doret, inspecteur fédéral de la pêche, qui suit depuis plusieurs années les délibérations et manifestations de la FCVPA, se fit un plaisir de relever que ces dernières se déroulent toujours dans une ambiance solennelle et digne. Son exposé sur la lutte contre la pollution des eaux superficielles et de la nappe phréatique mériterait à lui seul une page entière de journal. Mais la place limitée dont nous disposons ne nous permet que de le signaler.

La commune de Loèche-Ville reçut ensuite tous les délégués, parmi lesquels nous avons reconnu le commandant Gollut, chef du Service cantonal de la pêche, et ses collaborateurs, MM. Marius Défago, président d'honneur de la FCVPA, Fahrni, président de la Fédération vaudoise, Matter, président de commune. Il y fallut tout d'abord gravir un escalier en colimaçon pour atteindre la « Burgerstube », vaste salle basse à l'aspect moyenâgeux, chauffée par un énorme poêle qui vous brûle son stère de bois comme nous avalons trois décis. Réception charmante, toute empreinte de cordialité, au cours de laquelle le président Matter souhaita très spirituellement, en deux langues, la bienvenue à ses hôtes.

Le dernier acte de la manifestation, ce fut, comme bien on pense, le banquet. Pour satisfaire un appétit aiguise par la discussion et le vin blanc, il fallut ensuite traverser le Bois de Finges pour se rendre à l'Ermitage, où, dans les « divers », Me Paccolat et le président Bertrand, de Saint-Maurice, se livrèrent à une joute oratoire de la meilleure veine.

Excellente journée, passée dans une non moins excellente atmosphère de camaraderie et de compréhension mutuelle.

Em. B.

Le temps presse en Afrique

L'Afrique se transforme, tout y est en chantier et c'est une véritable course de vitesse entre le développement du christianisme, de l'islamisme ou du communisme. L'enjeu est le continent noir et dans quelques années l'une des forces en présence aura distancé l'autre.

Sans transition, les peuples africains évoluent plus vite en dix ans que l'Europe en un siècle. Des centaines de milliers d'hommes passent de la case de leur village au bidonville, des grandes agglomérations, du travail artisanal à l'industrialisation intensive, de la pauvreté la plus totale au salaire souvent mal utilisé faute de formation. La femme sous tutelle fait un apprentissage rapide de l'émancipation, l'hygiène diminue la mortalité.

Dans ce jaillissement impétueux d'un continent qui se transforme à une allure accélérée, y aura-t-il rupture d'équilibre entre les rythmes de développement économique et social de l'Eglise ? Cette masse qui s'affirme s'offrira-t-elle au baptême du Christ ou se laissera-t-elle entraîner vers les prouesses du marxisme ?

L'opinion est alertée, la conscience aussi, chacun sait maintenant que l'heure de l'Afrique a sonné comme on ignore plus que des millions d'êtres humains ne disposent pas encore du minimum vital indispensable à la vie. Nous savons tout cela, nous sommes mêmes parfois profondément émus par des exemples concrets mais nous restons cependant très prudents pour passer du plan sentimental à celui des réalisations et d'une prise en charge fraternelle.

Nos perspectives privées sans grandeur par rapport à la grande famille des hommes et elle ne nous conduisent que trop rarement, il faut bien le reconnaître vers cette réelle prise en charge qui devrait aller rejoindre le devoir d'imprévoyance, cette vertu évangélique. Le monde court, nous courrons avec lui vers des jouissances-mirages, mais nous ne courrons pas à l'aide des peuples qui ont faim de pain, faim de culture, faim de Dieu pour leur donner au moins notre surplus !

Je sais bien que des actions intéressantes ont été entreprises ou sont en cours d'exécution : les bourses pour séminaristes indigènes, les missionnaires laïcs qui partent pour mettre leur générosité et leurs compétences au service des Noirs, il y a aussi notre amie Madeleine, de la Haute Volta, qui se forme depuis deux ans déjà à Fribourg pour devenir maîtresse d'école ménagère à Ouagadougou ; mais toutes ces actions restent encore beaucoup trop limitées par rapport aux besoins et à l'urgence qui nous obligent à agir vite.

Prenons l'exemple de la Haute-Volta. Il y a trente ans ils n'étaient que 600 baptisés, ils sont 100 000 actuellement. Comme ils forment la majorité des élites et des équipes dirigeantes, on peut penser que l'avenir est assuré ?

Malheureusement, si l'on envisage froidement les faits, le danger est grand de voir l'avenir amener un retournement complet de la situation. La raison en est simple : pense-t-on qu'une base de 100 000 chrétiens continuera longtemps à fournir des élites plus nombreuses — en chiffre absolu — que celles qui sortiront des 3 400 000 Voltaïques, non chrétiens formés à d'autres conceptions ?

Le Valais donne l'exemple

Sous l'impulsion de son évêque, S. E. Mgr Adam, le canton du Valais donne un extraordinaire exemple de compréhension. Des institutions valaisannes ont ouvert leur porte et offert dix bourses au profit de cinq jeunes gens et cinq jeunes filles africains qui viendront pour étudier en Suisse.

La Ligue romande des Femmes catholiques prend en charge le voyage et l'entretien des cinq jeunes filles pendant la durée de leur séjour, elles feront des études d'infirmière, de sage-femme, d'institutrice, de maîtresse d'école ménagère et l'une fera un stage dans une imprimerie. C'est dire, du même coup que toutes les femmes catholiques s'engagent à prendre la responsabilité de la venue de ces jeunes qui, une fois formées, retourneront en Haute-Volta pour éduquer à leur tour ceux et celles qui leur seront confiés, cette action à long terme complète le travail commencé avec Madeleine, c'est la raison pour laquelle ces jeunes filles sont choisies dans la même région, elles pourront ensuite unir leur efforts, et former une équipe forte et active. Si leur personnalité est aussi sympathique que celle de notre amie Madeleine, il est certain que cette partie de la Haute-Volta aura aussi «des lendemains qui chantent».

Mais les lendemains se préparent dans le présent, nous aimerions que notre action prenne un départ accéléré et nous adressons un appel à toutes les femmes de Suisse romande. Cet appel rejoint celui que les organisations mondiales féminines catholiques lancent le 19 novembre, jour de la Ste Elizabeth — cet inlassable apôtre de la charité — pour venir en aide aux pays en voie de développement. Si chaque lectrice envoyait un bulletin vert au COMPTE DE CHEQUE II c 2249, Mme VIANIN-MAYOR, SIERRE, EN INSCRIVANT AU VERSO : HAUTE-VOLTA, l'avenir de notre action serait assuré. Le Valais nous donne l'exemple et nous savons que nous pouvons toujours compter sur votre générosité.

Merci. **A. T.**

SD 3B

Propre...
et frais comme une rose!

Comme il se sent frais,
plein d'allant
et dynamique !
... grâce au double
morceau SUNLIGHT,
un savon pur,
que l'on aime du
premier coup !

2 grands morceaux
1 pour la salle de bain
1 pour la cuisine
seulement 90 cts!

le savon de toilette qui rafraîchit !

Eve-Bar
VERNAYAZ

Trop grosse pour lui ... trop petite pour vous

Peut-être qu'un échange permettra de combler vos voeux et les siens.

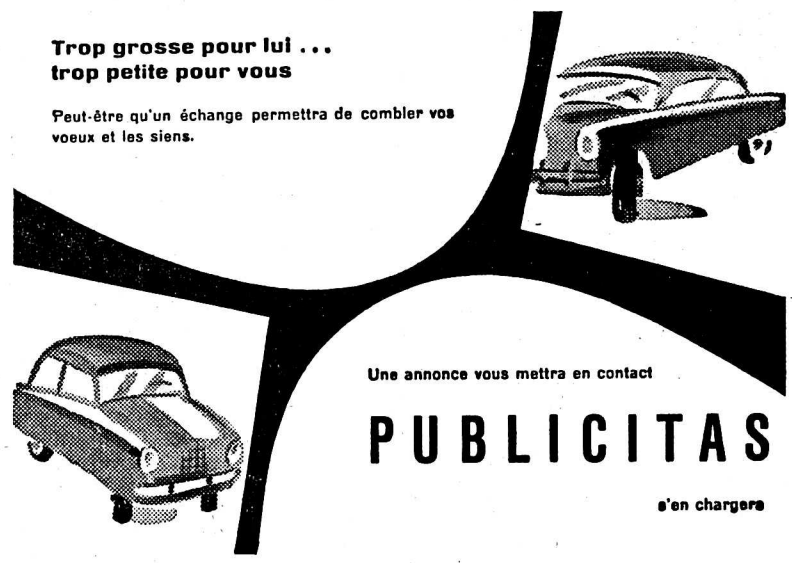

Une annonce vous mettra en contact

PUBLICITAS

s'en chargera

A vendre, beaux

pommiers

Golden Delicious, transplantés sur types II et VII. Ainsi que forts plants de cassis.

S'adr. à **G. Nicollerat,** arboriculteur, Bex, tél. 5 22 86.

«SELECTION»

Rhin :
Johannisberg

Fendant :
Saint-Joseph
sur 3309 et 5 BB.

A. Delapraz, viticulteur, Corseaux/Vd.

COIFFEURS
COIFFEUSES

LOCAL
2 appartements et café

à remettre. — Ecrire sous chiffre **P 14292 S à Publicitas Sion.**

A vendre

à Saxon, au lieu dit «Les Condémines», superbe

PROPRIETE

de 3000 m². Conviendrait spécialement pour vigne.

Pour tous renseignements, s'adr. au bureau du «Nouvelliste» sous chiffre W 3912, à Saint-Maurice.

A vendre une jeune

VACHE

du troisième veau, ainsi qu'une portée de porcs.

S'adr. chez **Adrien Défago, Monthey, téléphone 4 26 91.**

On mettrait en

HIVERNAGE

une vache sans veau, 7 l. de lait par jour.

S'adr. au «Nouvelliste» sous chiffre W 3913, à Saint-Maurice.

A vendre à Sierre

4 VILLAS

grand confort, de 5 chambres, cuisine, salle de bains, garage, belle situation au prix de 115.000 francs. Libres de suite.

Ecrire sous chiffre **030 à Publicitas Sion.**

Je cherche pour la saison d'hiver

fille d'office
apprentie sommelière
aide de cuisine
garçon d'office

S'adresser à **A. Mury, restaurant des Monts-Chevreuils, Les Granges-Château-d'Oex.**

STENO-DACTYLO

désirant obtenir travail intéressant, varié, indépendant et bien rétribué trouverait place dans secrétariat d'un bureau de la place de Sion. On demande des connaissances impeccables en français et quelques notions d'allemand.

Date d'entrée et traitement à convenir.

Faire offres détaillées à **case postale 331, Sion.**

Annonceurs

n'oubliez pas le dernier délai pour la réception de vos textes: 15 h., la veille de la parution.

Les avis de décès font exception

Chermignon-d'En-Haut

Dimanche 23 novembre, dès 13 heures au café «Cher-Mignon»

Grand Loto

organisé par la

Société de musique Ancienne Cécilia

11 heures : tirage - Apéritif
Nombreux et beaux lots - Concert
INVITATION CORDIALE

NOUVEAU
Après-Ski dame

article de grand succès. Daim ou cuir, doublure peluche, semelle crêpe ou caoutchouc
Blanc-noir, beige, rouge, noir, No 34-40 au prix imbattable de

Fr. 18.90

Bagutti-Sports
Magasin P.-M. Giroud – Martigny

Achetez la machine à café suisse

«CAFINA»

Vente - Reprise - Occasions

Machines à café
Machines à trancher
Machines à râper, battre et hacher

A. EBENER, Café du Midi, Ardon, tél. 4 12 01

A. Delapraz, viticulteur, Corseaux/Vd.

A FEMME BIEN GAINÉE, CHANCE DOUBLÉE !

Sur mesure - Grand choix pour personnes fortes - Transformations - Lavage et toutes réparations.

Adressez-vous

AUX CORSETS GABY - VEVEY

Mme Fleisch-Auras

Troubles circulatoires? d'automne !

2 cuillerées de Circulan par jour et vous **vous sentirez beaucoup mieux !**

Fr. 11.20, 1 lt. Fr. 20.55 (économie 4 Fr) chez votre pharm. et drog.

L'Imprimerie Rhodanique

est équipée
pour vous livrer
dans les délais
les plus brefs
tous les imprimés
dont vous pouvez
avoir besoin.

Saint-Maurice, téléphone 3 65 61

A vendre, sur la commune de Riddes, une superbe

fraisière

de 3.300 m2, 1re année de plantation.

Ecrire sous chiffre P 14.277 S, à Publicitas, Sion.

A vendre

Lambretta

réelle occasion, 350 Fr.

Ecrire sous chiffre P 14.275 S, à Publicitas, Sion.

A remettre, à

Genève

après décès,

commerce de TRAITEUR

Prix : Fr. 35.000.—

C'est une occasion.

Se renseigner **P. Bastard et C. Hutin,** 3, rue du Purgatoire, GENEVE.

Bortis et Cie SION

La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

On cherche

sommelière

connaissant le service. Bons gains, entrée tout de suite. Offres avec photo au **Restaurant de la Pomme d'Or, Porrentruy, Jura-Bernois.** Tél. (066) 6 11 54.

Je cherche

jeune fille

sérieuse et de confiance, catholique, pour servir au café et aider au ménage. Débutante acceptée.

Adresse : Pittet, Café du Midi, Villars-le-Terroir (Vaud). Tél. (021) 4 12 63.

Je cherche jeune

vendeuse

honnête, à l'année ou pour saison.

S. Ruckstuhl, boulangerie, St-Cergue-s/Nyon.

Petit home d'enfants, à Chesières - Villars, demande une

jeune fille

sérieuse et en bonne santé pour aider ménage et s'occuper enfants.

Faire offres avec photo, sérieuses références et prétentions de salaire sous chiffre **P.Q. 41.350, à Publicitas, Lausanne.**

On cherche une

jeune fille

pour les chambres et une **jeune fille** pour la cuisine.

S'adresser à **M. Gran, Hôtel Tête-Noire, Rolle.**

Comptable

serait engagé de suite pour remplacement d'1 mois.

Tél. (027) 4 14 87.

Sténo-dactylo

débutante cherche emploi. Event. comme apprentie. Région Martigny-Monthey.

S'adr. au «Nouvelliste» sous chiffre V 3911, à Saint-Maurice.

On demande, dans train de campagne moyen,

vacher

capable de traire. Place à l'année, entrée immédiate. — Faire offres à **Alfred Herren, «Les Oisillons», Bex, téléphone (025) 5 23 49.**

SCOTCH colle et recolle

Reg. Trademark

Les poupées «blessées» et autres jouets abîmés se raccommodent en un clin d'œil avec une bande adhésive «SCOTCH» et tiennent de nouveau pendant des mois.

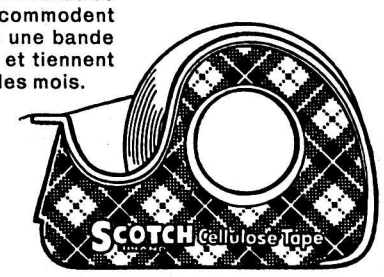

Exigez expressément la bande adhésive «SCOTCH»

Le nom de «SCOTCH» et le motif écossais sont des marques déposées de la Minnesota Mining and Manufacturing Company, Saint Paul 6, Minnesota.

Cellpack S.A., Wohlen (AG)

Fille d'office

demande emploi pour saison d'hiver.

S'adresser au Nouvelliste sous T. 3909 à St-Maurice.

Cherche

sommelière

ou débutante pour le 1er décembre.

Téléph. 8 96 80, Café Feuillasse, Meyrin, Genève.

On cherche gentille

jeune fille

propre et honnête pour servir au café (débutante). Entrée de suite ou à convenir.

S'adr. L. Yersin, Café «Cheval Blanc», Rougemont. M. O. B. Tél. (029) 4 81 09.

REPRESENTANT

de première force, serait engagé pour la vente en **Suisse romande** de machines à café.

Nous demandons personne capable de travailler seule, bonne présentation et de confiance, pouvant si possible prouver activité dans la branche ou branche similaire.

Conditions : très intéressantes, à convenir.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leurs offres manuscrites en indiquant prétentions sous chiffre U. 3910 au Nouvelliste, St-Maurice.

Importante entreprise de la place de Sion cherche une **habile**

STENO-DACTYLO

de langue maternelle française (préférence donnée à jeune fille sachant l'allemand).

Place stable et **très bien rétribuée.**

Entrée immédiate.

Faire offres écrites avec photo, curriculum vitae, certificats et références sous chiffre **P 14259 S à Publicitas, Sion.**

ELIDA

Démonstrations des tous derniers modèles ELIDA

Mercredi et samedi prochains, 19 et 22 novembre, de 13 h. 30 à 18 h. 30, vous pourrez assister à une démonstration des plus récentes machines à laver ELIDA.

Nos nouvelles ELIDA nous permettent d'offrir à chacun la machine convenant le mieux à sa bourse et adaptée à ses besoins :
6 modèles différents de machine à laver 100 % automatique pour 4 et 5 kg. de linge, du type le plus simple au plus perfectionné, de même que des machines d'appartements à des prix intéressants, système à brasseur ou à tambour, avec ou sans essoreuse.

IMPORTANT !

ELIDA possède son propre service d'entretien et de réparations impeccablement organisé dans toute la Suisse.

SALLE D'EXPOSITION ELIDA A SION

AV. TOURBILLON, BATIMENT HOTEL «TREIZE ETOILES»

Représentant pour le Valais :
N. SCHNEUWLY - SION - Rue de Lausanne 51 - Tél. (027) 2 32 40

Les radicaux valaisans et la RP au Conseil d'Etat

Dimanche, les délégué radicaux ont décidé à l'unanimité de lancer à nouveau une initiative, demandant que le pouvoir du canton soit confié à un collège de sept membres — au lieu de cinq — et que ces membres soient élus selon le système proportionnel, au lieu du système majoritaire. (La vie est un perpétuel recommencement).

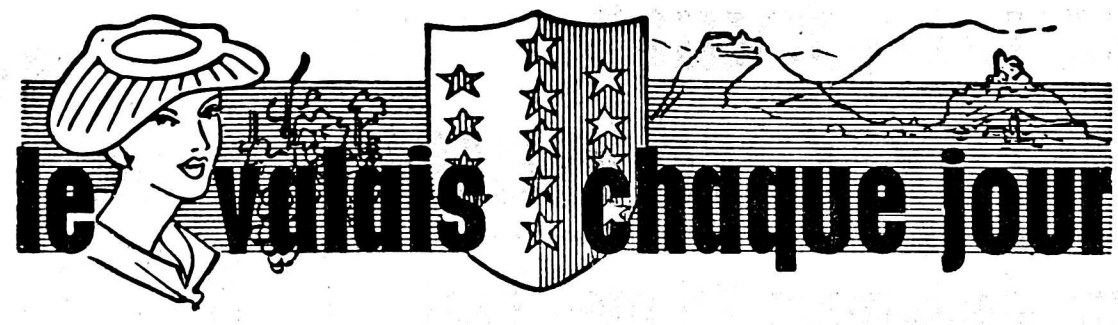

haut-valais

Saas-Balen

Chute à ski

La saison du ski a débuté et, avec elle, fatalement, les accidents. C'est en skiant sur une neige fraîchement tombée que le petit Charles Burgener, âgé de 7 ans, s'est fracturé une jambe à Saas-Balen où il est domicilié.

Il est soigné à l'hôpital de Brigue.

Naters

En jouant au football

A Naters, le jeune Richard Schmid, âgé de 14 ans, a fait une si malencontreuse chute en jouant au football, durant la récréation, qu'il s'est cassé une jambe. Il a été conduit à l'hôpital de Brigue.

hérens

AROLLA

Douloureuse blessure

Hier après-midi, le jeune Robert Kohlbrunner, âgé de 16 ans, Haut-Valaisan, a été blessé profondément au pied alors qu'il travaillait sur un des chantiers d'Arolla. Il a été conduit à l'hôpital de Sion.

sion

Savièse

Jambe fracturée

Un commerçant de Savièse, M. Luand, est tombé violemment sur une dalle de béton à la suite d'un faux pas. Il a été transporté à l'hôpital régional avec une jambe fracturée.

martigny

MOLIERE TOUJOURS PRESENT...

... puisqu'il sera ce soir mardi sur la scène du Casino-Etoile de Martigny, avec son « Misanthrope ».

Ne manquez pas ce rendez-vous et réservez encore, si ce n'est déjà fait, vos places à la Papeterie Dupuis, téléphone 6 11 36.

Les étudiants des collèges et les élèves des classes supérieures de nos écoles et instituts feront fête l'après-midi déjà à l'immortel auteur du Grand Siècle.

Arts et Lettres et la Compagnie Barré-Borelli, de Paris, vous convient à ce spectacle de grande classe.

Université populaire de Martigny

On nous prie d'insérer :

Les cours de l'Université populaire de Martigny s'ouvriront le mardi 2 décembre prochain. Ils dureront jusqu'à fin février, avec une interruption du 19 décembre au 13 janvier.

Le succès remporté par le premier semestre d'hiver 1957-58 a engagé le comité à récidiver et à s'assurer la collaboration de professeurs éprouvés, dont trois sont déjà connus des auditeurs de Martigny.

Le nombre de cours a été maintenu à quatre. Ils auront lieu les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, à l'Hôtel de Ville de Martigny, dans l'ordre suivant :

1. **Philosophie,** par M. Evéquoz, recteur du Collège de Sion. Sujet : « Le crépuscule de la philosophie grecque : les débuts de la pensée chrétienne ; la philosophie du moyen âge jusqu'à Thomas d'Aquin ». Cours : le mardi, à 19 h. 45.

2. **Physique,** par M. Meckert, professeur au Collège de Sion. Sujet : « Fusées et satellites artificiels ; fonctionnement, constitution et rôle des fusées et des satellites. » Cours : le mercredi, à 20 h. 15.

3. **Littérature,** par M. Viatte, professeur au Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice. Sujet : « Baudelaire et les « Fleurs du Mal ». Cours : le jeudi, à 20 h. 15.

4. **Histoire,** par M. Campiche, professeur au Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice. Sujet : « Les mouvements totalitaires du XXe siècle (communisme, fascisme, nazisme) et leurs répercussions sur la politique internationale. » Cours : le vendredi, à 19 h. 45.

Les formules d'inscription seront envoyées à tous les ménages de la Ville et du Bourg. Un certain nombre seront à disposition des intéressés aux greffes municipaux de toutes les communes du district et des environs immédiats.

Le tarif des cours a été maintenu aux prix de l'an dernier, soit : un cours, 10 fr. ; deux cours, 14 fr. ; trois cours, 17 fr. ; quatre cours, 20 fr. Les cartes d'auditeur sont incessibles.

Et maintenant, que chacun réponde à l'invite de la connaissance. Des heures agréables et bénéfiques les attendent durant les longues soirées d'hiver.

Et puis, n'est-elle pas sympathique cette ambiance de cours où se côtoient l'intellectuel, l'ouvrier, l'étudiant, le professeur, la ménagère et le paysan ?

Le comité.

Tombola en faveur du tourisme et des sports en Valais

organisée par l'Office régional du Tourisme de Martigny et l'Association des sociétés de Développement de la région de Sierre.

1er prix : No 06259, une voiture Ford Anglia Limousine de luxe, 4-5 places.

2e prix : No 01116, une machine à laver Scharpt-Combi.

3e prix : No 07973, un vélo-moteur Hispa-Luxe.

4e prix : No 04985, une machine à laver Scharpfstandard.

5e prix : No 05940, un vélo Solex.

6e prix : No 13434, une radio Biennophone, mod. 5202.

7e prix : No 03602, un frigo Forster 70 litres.

8e prix : No 14157, un tourne-disque valise Thorens.

9e prix : No 17147, un aspirateur Volta.

10e prix : No 06008, un vélo Tigra.

Saxon

Accrochage

Hier, à 14 heures 30, une automobile portant plaques bernoises et conduite par Mlle Rosa Lüscher circulant en direction de Riddes, a accroché à Saxon une voiture sortant d'un parc et propriété de M. René Esseiller, domicilié à Sierre. Dégâts matériels.

Avant le championnat valaisan de lutte libre à Riddes

Les meilleurs spécialistes valaisans de lutte libre s'affronteront dimanche dans la grande salle de l'Abeille. Le tapis sera disposé au milieu de la piste de danse et les nombreux spectateurs pourront suivre au mieux les différentes passes. Les combats seront d'autant plus disputés que les champions de toutes les catégories s'en iront le 29 novembre au Locle défendre leurs chances aux championnats romands.

monthey

Assemblée générale annuelle du Vélo-Club montheysan

Vendredi 14 novembre s'est tenue, au Café du Soleil, l'assemblée générale annuelle du Vélo-Club Montheysan, sous la présidence de M. Edouard Bressoud.

Dans son rapport présidentiel, M. Bressoud rappelle les principales courses organisées par le Vélo-Club. Tout d'abord le 24 mai : le Prix Cilo, pour juniors, puis le 8 juin : l'Omnium International pour amateurs A, et, enfin : le 14 août, la dernière épreuve des Championnats Valaisans, la course de côte Monthey-Morgins, à l'issue de laquelle furent distribués les maillots de champions valaisans.

Le club a donc prouvé, par l'organisation de ces courses, son existence et son activité durant la saison 1957-1958.

Le caissier, M. Marcel Baillifard, donne l'état des comptes et conclut que, financièrement, la société est en bonne posture.

Il reste maintenant à élire le nouveau Comité, qui se composera comme suit :

Président, Edouard Bressoud ; Vice-président, Maurice Gavillet ; Secrétaire, Pierre Ischer ; Caissier, Marcel Baillifard ; Archiviste, René Praz ; Membres adjoints, Daniel Roserens, Armand Udriot.

Commission sportive. — Président, Maurice Gavillet ; Secrétaire, Claudy Richard ; Membres adjoints, Léon Ausola, Paul Salerno.

Vérificateurs des comptes. — Léon Ausola, Albert Besson.

Pour clore cette réunion, marquée par la bonne entente qui règne entre les dirigeants et les membres, notre président, demande à chacun de faire un effort pour fréquenter les assemblées ainsi que pour continuer l'heureux essor de notre société, donné par un Comité composé presque uniquement de jeunes.

au.

Notre souscription

Report du 7 novembre	**21.167,63**
Anonyme, Fully	10.—
Anonyme, Basse-Nendaz	10.—
Anonyme, Bramois	20.—
M. Germanier, Erde-Conthey	10.—
Anonyme, Martigny-Ville	20.—
A. M., Ardon	10.—
Anonyme, Val d'Illiez	10.—
Arthur Fiabani, Venayaz	5.—
H. R., Vex	10.—
F. C. Vernayaz (quête au match Vernayaz-Chippis)	110.—
Anonyme, Val d'Illiez	20.—
Salamoland, Massongex	10.—
Wolfang G., Monthey	5.—
Clientèle Portes-Neuves Sion	74,40
Direction Portes-Neuves Sion	50.—
Syndicat Chrétien-Social, section Malévoz-Monthey	20.—
Famille F. G., Les Jeurs, Trient	15.—
L. G., Charrat	10.—
Mlles L. B. et G. C., Hôtel Central, Martigny	6.—
Roger P., Martigny	7.—
Antoine Caruzzo, Chamoson	20.—
Emile Antonin, Daillon-Erde	5.—
Famille R. J. B., Montana	5.—
Café Bil-Bon, 14, rue Neufchâtel, Genève	25.—
Sylvain Défago, Val d'Illiez	10.—
Clientèle Innovation SA, Martigny-Ville	37,35
Derivaz, St-Gingolph	5.—
Total	**21.707,38**

†

Très touchée par la sympathie qu'on lui a témoignée à l'occasion de son deuil, la famille de

Monsieur Camille FRANTZÉ

prie tous ceux qui y ont pris part de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Novembre 1958.

POMPES FUNEBRES

AGAUNOISES

Tél. 025 3 65 14
025 3 60 36
Tous transports et formalités

François Dirac – St-Maurice

Pour ceux qui restent !

Chaque mois, depuis plus de 10 ans, 30.000 personnes en moyenne quittent leur pays, leur situation et leurs biens, passent le « rideau de fer » avec l'espoir d'une vie meilleure et deviennent des réfugiés. Après une longue période passée dans la promiscuité des camps, beaucoup réussissent à trouver du travail et à vivre tant bien que mal, soit dans les premiers pays d'accueil, soit outre-mer. Mais ne réussissent que les jeunes et ceux-là seuls qui sont dans la force de l'âge avec toutes leurs capacités de travail. L'Autriche et l'Allemagne font largement leur devoir en faveur de ces centaines de milliers de réfugiés qui ne cessent d'affluer. Mais le problème les dépasse car il est à la mesure du monde.

Au fur et à mesure des années, une misère tragique est apparue et grandit sans cesse : celle des réfugiés âgés, des vieillards qui ne peuvent plus travailler et dont on ne veut nulle part parce qu'ils sont sans « utilité ». Leur misère matérielle s'augmente d'une misère effrayante car ils sont voués, généralement, à rester indéfiniment dans les camps, à voir partir tous les autres, leurs enfants, leurs petits-enfants qu'ils ne reverront peut-être jamais et à devenir des « oubliés ».

Tout en ne sacrifiant aucune de ses tâches nationales ni aucun de ses efforts en faveur des enfants, la Croix-Rouge suisse a commencé la distribution de colis de secours à des vieillards particulièrement misérables dans des camps d'Autriche. Elle lance aujourd'hui un appel à la population de notre pays pour être en mesure d'intensifier cette action et de l'étendre à l'Allemagne, où les camps sont encore plus nombreux, et à la Grèce, pays où la Croix-Rouge suisse agit déjà efficacement en faveur des enfants prétuberculeux mais où la misère des vieillards réfugiés depuis souvent plus de 30 ans s'augmente d'une misère supplémentaire du fait que le pays est trop souvent victime de catastrophes naturelles et que le sol est pauvre. La Croix-Rouge suisse propose la souscription de **parrainages-vieillards** de Fr. 60.— (6 versements mensuels de Fr. 10.—) permettant la constitution de colis de secours variant suivant les besoins (par exemple, pour l'Autriche, en général : 1 couverture, 2 draps, une paire de pantoufles, 250 gr. de café, 500 gr. de sucre).

Pour souscrire, s'adresser sans retard à : Croix-Rouge suisse, Parrainages : Section de Lausanne, 5, rue Centrale, tél. (021) 23 66 16. C.C.P. II 8700, ou : Secrétariat général C.R.S., tél. (031) 2 14 74, C.C.P. III 4945.

saint-maurice

Un beau geste

Vous me direz c'est le moment de les féliciter, et alors et je vous répondrai qu'il est très délicat de le faire pour une catégorie de personnes qui font le bien dans l'ombre, ils ne le font pas pour la publicité, ils ne cherchent pas les gros titres dans les journaux, ils le font naturellement lorsqu'une bonne idée leur traverse l'esprit, lorsqu'ils ont l'impression que cet acte fera du « bien » à leurs propres.

Et c'est ce qui est arrivé avec nos scouts, qui ont eut la généreuse initiative de mettre en ordre pour la Toussaint, les tombes délaissées. Ils ont travaillé ferme tout un après-midi avec goût, et le résultat est beau. Vous auriez dû voir, ou vous avez vu, ces tombes de petits arrangées avec amour, les entourages et les croix de pierres, et ce que vous n'avez plus vu, ce sont ces mauvaises herbes qui envahissent et enlaidissent tant l'harmonie d'un cimetière.

Pour autant que je m'en rappelle, le devoir premier du scout est de faire chaque jour sa BA, bonne action, et bien ce jour de Toussaint, j'ai pensé que ceux qui, au cours de cette année, ont sauté des jours pour leur BA, et bien chers amis ce beau geste là compense bien assez.

ifi.

Dernière heure sportive

Un match amical

Sierre (renforcé)-Cortina d'Ampezzo 6-3

(2-1, 3-1, 1-1)

Spectateurs : 1.500 personnes. **Glace :** très bonne. **Arbitres :** Toffel et Borgeaud, tous deux de Lausanne.

Cortina joue à peu près dans la même formation que lors du Tournoi de Bâle remporté par eux, dimanche.

Sierre : A. Imboden, puis Blumenthal ; Benelli, Zurbriggen, Locher, Connor (Canadien de Martigny) ; Bonvin, Denny, Théler, P. Imboden, Roten. Giachino et Robertson (Canadien de Davos).

Dès le coup d'envoi, le match promet d'être très rapide. Il a d'ailleurs suscité un grand intérêt. Les deux équipes ont fait un jeu assez égal pendant le premier tiers, malgré le score favorable à Sierre.

C'est à la 5e minute que Roten, sur renvoi du gardien Zauna (Cortina), ouvre le score. A la 7e minute, Robertson, sur passe d'Imboden, marque le deuxième but. A la 13e minute, Alberto, sur passe d'Oberhammer, ramène le score à 2-1.

Le deuxième tiers fut plus mouvementé et l'équipe locale creuse l'écart par 3 buts en 3 minutes, qui bouleversent l'enthousiasme du public. Ils furent marqués successivement, à la 8e minute, par Denny, qui prit de vitesse la défense adverse ; à la 10e minute encore par Denny, sur une belle combinaison menée par Bonvin et à la 11e minute par Connor, sur centre de Giachino. Cortina marque son seul but par Benedetti.

Cortina, qui semblait assez fatiguée, à la fin du deuxième tiers, se reprend au troisième et marque déjà à la 4e minute par Frizon.

INCIDENT

Voulant à tout prix remonter le score, les visiteurs durcirent quelque peu leur jeu.

L'arbitre fut amené à faire une remarque qui provoqua une vive réponse de Tucci. M. Borgeaud infligea alors à ce joueur une pénalisation de 10 minutes. Tucci ne l'entend pas de cette oreille et s'en alla au vestiaire avec toute l'équipe de Cortina.

Après des pourparlers qui durèrent de longues minutes (ce qui ne réchauffa pas les spectateurs !) l'arbitre accepta d'annuler la peine et le match put reprendre.

Sur la fin de la partie, Roten, servi par Robertson, signe le 6e but pour Sierre.

Les coéquipiers locaux méritent les plus vives félicitations. Les Canadiens Denny, Connor et Robertson se distinguèrent particulièrement.

Z. R.

Basket-ball

Neuchâtel-Sierre 75-19

Les Sierrois, malgré leur bonne volonté, ont dû s'incliner devant la très forte équipe neuchâteloise.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille

Lugon-Moulin Ami

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa pénible épreuve, soit par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

†

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à la suite de son grand deuil, la famille de

Madame Marguerite Gay-Voeffray

remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur pénible épreuve et recommande à leurs prières l'âme de leur chère défunte.

Ne capitulez pas devant la constipation

Votre foie doit verser chaque jour un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient, votre organisme s'intoxique. Vous êtes constipé, lourd, mal à l'aise. La cause c'est votre foie paresseux qu'il faut réveiller. Voici un moyen : fixez-vous chaque jour une heure pour aller à la selle et prenez avec un verre d'eau : 1ère semaine, deux pilules Carters chaque soir (dans les cas rebelles cette dose peut être augmentée) ; 2e semaine, une chaque soir ; 3e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE stimule l'afflux de la bile pour vous permettre de mieux digérer vos aliments, débloquer votre intestin, et l'aider à fonctionner régulièrement de lui-même. Soulagé de la constipation, vous serez en meilleure forme : Fr. 2.35.

Sa Sainteté Jean XXIII crée 23 nouveaux cardinaux

Le Sacré-Collège compte désormais 75 membres

CITE DU VATICAN, 17 novembre. (Kipa.) — Sa Sainteté Jean XXIII a décidé de convoquer un Consistoire secret pour le 15 décembre, afin de procéder à la nommination de 23 nouveaux cardinaux. Comme le Sacré-Collège compte actuellement 52 membres, la nouvelle promotion portera le nombre total des cardinaux à 75, dépassant pour la première fois le nombre de 70 fixé par Sixte Quint en 1586. Si le Consistoire n'a pas été convoqué plus tôt, c'est que le Souverain Pontife voulait que les intéressés soient tout d'abord prévenus afin d'éviter que certains d'entre eux apprennent, comme cela s'était passé lors du Consistoire de 1953, leur élévation à la pourpre par la presse ou la radio. Les prélats qui seront promus au cardinalat le 15 décembre sont :

1. Son Exc. Mgr Jean Urbani, Patriarche de Venise (Italie).
2. Son Exc. Mgr Paul Giobbe, internonce apostolique aux Pays-Bas (Italien).
3. Son Exc. Mgr Joseph Fietta, nonce apostolique en Italie (Italien).
4. Son Exc. Mgr Fernand Cento, nonce apostolique au Portugal (Italien).
5. Son Exc. Mgr Charles Chiarlo, nonce apostolique (Italien).
6. Son Exc. Mgr Amlet-Jean Cicognani, délégué apostolique aux Etats-Unis (Italien).
7. Son Exc. Mgr José Garibi y Rivera, archevêque de Guadalajara (Mexique).
8. Son Exc. Mgr Antoine-Marie Barbieri, archevêque de Montevideo (Uruguay).
9. Son Exc. Mgr William Godfrey, archevêque de Westminster (Grande-Bretagne).
10. Son Exc. Mgr Carlo Confalonieri, secrétaire de la Congrégation des Séminaires et Universités et des Etudes (Italien).
11. Son Exc. Mgr Richar Cushing, archevêque de Boston (Etats-Unis).
12. Son Exc. Mgr Alphonse Castaldo, archevêque de Naples (Italie).
13. Son Exc. Mgr Paul-Marie Richaud, archevêque de Bordeaux (France).
14. Son Exc. Mgr John O'Hara, archevêque de Philadelphie (Etats-Unis).
15. Son Exc. Mgr José Bueno y Monreal, archevêque de Séville (Espagne).
16. Son Exc. Mgr Jean-Baptiste Montini, archevêque de Milan (Italie).
17. Son Exc. Mgr Franz König, archevêque de Vienne (Autriche).
18. Son Exc. Mgr Jules Döpfner, évêque de Berlin (Allemagne).
19. Son Exc. Mgr Dominique Tardini, secrétaire d'Etat (Italien).
20. Son Exc. Mgr Alberto di Jorio, auditeur général de la Chambre apostolique, secrétaire du Conclave (Italien).
21. Son Exc. Mgr François Bracci, secrétaire de la Congrétation des Sacrements (Italien).
22. Son Exc. Mgr François Roberti, secrétaire de la Congréation du Concile (Italien).
23. Son Exc. Mgr André Jullien, doyen du Tribunal de la Rote (Français).

Au Consistoire de 1953, Pie XII avait porté le nombre des cardinaux à 70. Depuis lors, 10 chapeaux attribués à des Italiens étaient devenus vacants, tandis que 8 cardinaux étrangers étaient décédés. La promotion cardinalice de 1958 compte treize nouveaux cardinaux italiens et 10 non-Italiens.

NATIONALITE

Selon leur natoinalité, les cardinaux se répartissent comme suit, le premier chiffre indiquant les membres faisant partie du Sacré Collège, le second les néo-promus, le troisième le total pour chaque nation :

1. Italie	16	+	13	=	29
2. France	6	+	2	=	8
3. Etats-Unis	2	+	2	=	4
4. Espagne	3	+	1	=	4
5. Brésil	3	+	0	=	3
6. Allemagne	2	+	1	=	3
7. Argentine	2	+	0	=	2
8. Canada	2	+	0	=	2
9. Portugal *)	2	+	0	=	2
10. Arménie	1	+	0	=	1
11. Australie	1	+	0	=	1
13. Chili	1	+	0	=	1
14. Chine **)	1	+	0	=	1
15. Colombie	1	+	0	=	1
16. Cuba	1	+	0	=	1
17. Equateur	1	+	0	=	1
18. Hongrie	1	+	0	=	1
19. Inde	1	+	0	=	1
20. Irlande	1	+	0	=	1
21. Pologne	1	+	0	=	1
22. Syrie	1	+	0	=	1
23. Yougoslavie	1	+	0	=	1
24. Autriche	0	+	1	=	1
25. Gde-Bretagne	0	+	1	=	1
26. Mexique	0	+	1	=	1
27. Uruguay	0	+	1	=	1
Total	52	+	23	=	75

*) Dont un résidant en Afrique (Lourenço Marquès).
**) En exil.

Deux frères cardinaux

En dérogation du Canon 232, paragraphe 2, du Code de droit canonique, qui prévoit que sont exclus de la dignité cardinalice ceux qui sont parents au premier ou second degré de consanguinité avec un cardinal encore vivant, Sa Sainteté Jean XXIII a appelé Son Exc. Mgr Amlet-Jean Cicognani, délégué apostolique aux Etats-Unis, frère de Son Em. le cardinal Gaétan Cicognani, à faire partie du Sacré-Collège. Au siècle dernier, Léon XIII avait déjà appelé deux frères à faire partie du Collège des cardinaux ; en 1887, il élevait à la pourpre Mgr Serafino Vannutelli, puis en 1891 il créa cardinal Vincenzo Vannutelli, frère du précédent. L'un et l'autre de ces deux prélats, qui naquirent l'un en 1834 et l'autre en 1836, et moururent respectivement en 1915 et en 1930, furent doyen du Sacré-Collège. Une autre exception à cette règle fut faite par Pie XI en 1925, lorsqu'il éleva à la pourpre le cardinal Enrico Gasparri (1871-1946), parent au second degré du cardinal Pietro Gasparri (1852-1934),

Renforcement de la Curie romaine

L'élévation à la pourpre d'un certain nombre de nonces apostoliques et de différents membres importants de la Curie romaine a pour but de combler les vides qui s'étaient créés à la Curie romaine, en même temps qu'elle est un retour à une ancienne tradition. Actuellement, on ne compte plus que treize cardinaux affectés à l'administration centrale de l'Eglise ; onze membres de la nouvelle promotion viendront s'y ajouter. Ce sont les représentants diplomatiques : nonces, internonce et délégué, qui devront quitter leurs postes, les secrétaires des dicastères pontificaux, NN. SS. di Jorio et Jullien. La désignation de ce dernier fait que la Curie comptera deux cardinaux français, un cardinal arménien et vingt-et-un cardinaux italiens.

Quatre nouveaux pays représentés au Sacré-Collège

Le 24 décembre 1945, Pie XII, annonçant sa première promotion cardinalice, déclarait qu'il avait songé à nommer plus de 70 cardinaux, et que sa volonté était que le plus grand nombre possible de peuples et de races soient représentés au sein du Sacré-Collège. Sa Sainteté Jean XXIII a dès maintenant dépassé le chiffre de 70, fixé il y a près de quatre siècles (372 ans exactement). Par cette récente promotion, l'Eglise manifeste — une fois de plus — sa catholicité. Quatre nations qui n'étaient jusqu'ici pas représentées au sein du Sacré Collège voient un de leurs prélats élevés au cardinalat, et deux d'entre elles, le Mexique et l'Uruguay, ont leur premier cardinal.

Importantes répercussions

D'autre part, le fait que les nonces apostoliques au Portugal et en Italie, l'internonce aux Pays-Bas et le délégué apostolique aux Etats-Unis sont appelés à faire partie du Collège des cardinaux n'ira pas sans causer un certain nombre de mutations diplomatiques, comme le fait de la promotion de trois secrétaires de Congrégations romaines amènera des changements dans la Curie romaine. Cette promotion cardinalice aura donc encore d'autres répercussions dans certains postes importants.

Il ne fait donc aucun doute que la promotion cardinalice du 15 décembre 1958 fera date dans l'histoire de l'Eglise.

Mgr Tardini nommé secrétaire d'Etat

CITÉ DU VATICAN, 17 novembre. (AFP.) — Le Pape a communiqué à Mgr Domenico Tardini sa nomination de secrétaire d'Etat par lettre autographe.

Le Pape et le vicaire de Dôle

DIJON, 18 novembre, ag. Reuter. — L'Abbé Philippe Roncon, vicaire de de la Basilique de Dôle, a reçu lundi un paquet du Pape Jean XXIII, contenant un chandail en laine qu'il avait oublié à la chapele Sixtine, lors du conclave. Le paquet contenait une lettre du Pape disant : « Je vous renvoie votre chandail. Vous en avez certainement davantage besoin que moi, car ici, à Rome, nous avons un temps plus doux que dans vos montagnes du Jura ».

Reprise du « procès des luthiers » contre Henri Werro

Appelé le « procès des luthiers », il est, en réalité fait à un seul individu : le luthier et vendeur de violons Heinrich Werro, de Berne. Intenté en 1952 pour la première fois, le procès fut repris cette année et ajourné pour complément d'information. Repris derechef devant les jurés de Berne, le procès est devenu une vraie « guerre des experts », qui essaient de déterminer si Werro avait droit ou pas de fournir des attestations d'authenticité pour de vieux violons de prix. Voici l'unique accusé : Henri Werro

La révolution « blanche » du Soudan triomphe

Pour ou contre Nasser ?

BEYROUTH, 17 novembre, ag. (AFP). — On apprend de source sûre que le coup d'Etat a été préparé dans un tout petit cercle d'officiers libres et qu'ils n'ont eu aucune peine à entraîner leurs forces, composées de soldats de métier.

Les premières nouvelles affirmant que le nouveau régime (car il s'agit d'une révolution, et pas seulement d'un putsch contre le gouvernement meilleures relations avec la RAU, demeurent inexpliquées.

La décision prise la semaine dernière par le chef du gouvernement de reprendre des contacts avec le président Nasser avait eu d'heureux effets.

On voit mal ce que les militaires, qui viennent de déposer à la fois tous les membres du gouvernement et du Conseil de souveraineté, tous les ministres, tous les parlementaires, et de supprimer les partis politiques, pourraient faire de mieux pour « rapprocher le Soudan de la RAU ».

L'affaire soudanaise est encore très obscure, telle est la conclusion de tous les observateurs.

Dans les milieux officiels de Washington on ne prévoit pas de changement dans les relations entre le Soudan et les Etats-Unis et on pense que le programme américain d'aide économique au Soudan ne sera pas affecté.

A New-York, un membre de la délégation soudanaise aux Nations Unies a décrit le général Abboud comme « un homme bon et très indépendant, ni pro-nasserien, ni pro-occidental, mais pro-soudanais ».

TOUS LES MINISTRES ARRETES

KHARTOUM, 18 novembre, ag. (Reuter). — Selon certaines informations, tous les ministres de l'ancien gouvernement et certains chefs politiques seraient aux arrêts. Le calme règne dans tout le pays. De source militaire, on précise que le coup d'Etat n'a aucune relation avec le président Nasser ou avec un autre élément étranger, mais qu'il s'agit d'une affaire « purement soudanaise ».

Bex

Tué par une pierre

BEX, 18 novembre, ag. — Un ouvrier de la carrière communale de Sous-Vent, à Bex, M. Ernest Cosandey, âgé de 63 ans, sortit de son abri avant la fin des 32 coups de mine, lundi à 17 heures, et eut le crâne fracturé par une pierre. Il a succombé pendant son transport à l'Hôpital d'Aigle.

Rompez

Où trouver maintenant des militaires qui se contentent de l'odeur aigrelette des chambrées, de l'ivresse que procurent les commandements beuglés ? Ils délaissent les champs de bataille, désertent les casernes et parcourent les allées du pouvoir. Leurs goûts se sont affinés. Ils ne tapent plus du pied, traînent à peine le sabre. Ils font des ronds de jambe. Leurs narines ne palpitent que sous les effluves d'un certain encens, celui que dispense le pouvoir.

Pourquoi abandonnent-ils les servitudes militaires pour les servitudes poitiques ? A quel attrait cèdent-ils, ces braves militaires ?

Le phénomène n'est pas de notre temps. Depuis longtemps les soldats sautent d'un affût sur la scène politique qu'ils remplissent, qu'ils encombrent. Autrefois appelés en cas de crise, ils disparaissaient avec elle. Or, à présent, on les rencontre partout.

Est-ce la simplicité qui les attire ? Pourtant, il ne semble pas que la politique se manie comme un fusil. Est-ce le dégoût des armes ? Ce serait leur faire injure.

Revendiquent-ils le périlleux honneur d'être civil depuis que les militaires ne meurent plus que dans leur lit, tandis que les civils remplissent les premiers cimetières ?

Ces militaires sont des symboles auxquels se rattachent les foules éperdues, et dans les pays arabes, par exemple, ils sont la jeunesse, la force et surtout l'intelligence moyenne. Proches encore du peuple dont ils connaissent les besoins, flairent les souffrances, devinent les intentions profondes, ils surgissent des fonds populaires et étant la force unificatrice, ils dirigent.

Dans la nuit de dimanche à lundi, le chef de l'armée soudanaise a pris le pouvoir. A première vue, le coup d'Etat est d'origine égyptienne. Le général est partisan de Nasser. Le président renversé en était l'adversaire, et depuis quelques semaines il menait un âpre combat pour se débarasser des éléments nasseriens qui entravaient la politique de son gouvernement. Il avait notamment fait appel à des techniciens britanniques pour réorganiser un pays qu'il voulait soustraire à l'influence du Rais. Nasser, surtout depuis qu'il reprend son projet de construction d'un gigantesque barrage, a besoin d'entente avec le Soudan. En effet, le Nil passe dans ce territoire et les Soudanais, selon qu'ils sont Nasseriens ou anti-nasseriens, peuvent cruellement gêner les paysans égyptiens, toujours à la veille d'une famine. Or, il suffit pour cela de trafiquer un peu le cours du Nil.

Les Soudanais s'apprêtaient à construire deux barrages pour lesquels ils avaient déjà recueilli une partie des capitaux nécessaires. Ces projets détruisaient les espoirs du Rais qui tient à la construction du barrage d'Assouan contre le vœu même des Russes. Ceux-ci estiment que l'accroissement espéré de production agricole rendra l'Egypte tributaire de l'Occident pour l'écoluement de ses produits.

Egyptiens et Soudanais, la semaine dernière discutaient de ces problèmes. Le Président du Conseil soudanais devait se rendre lundi au Caire. Le complot a été préféré à la négociation et le Soudan, auquel l'Egypte n'a jamais complètement renoncé, va faire l'expérience d'un gouvernement de militaires, émules du Rais.

Nasser éprouve d'énormes difficultés dans le Nord. En Syrie et en Irak il se heurte à de fortes résistances, à des courants nationalistes dirigés en partie par les communistes. Il est naturellement porté à se tourné vers l'Afrique. Là, deux obstacles ! Le Soudan. Il vient provisoirement d'être effacé. Le second : la Tunisie qui a rompu avec l'Egypte. M. Bourguiba est un adversaire de taille. Mais il manque de moyens. Six mille Algériens armés encombrent son territoire et Nasser suit de près le F.L.N. Il intervient sans cesse dans ses affaires et le soutient plus fermement qu'il ne l'a soutenu quand, précisément, on l'accusait de le soutenir efficacement.

Bourguiba veut la paix en Algérie parce qu'il redoute que la continuation de la guerre n'amène le succès chez les adeptes de Nasser et rende impossible la formation d'une communauté magrébine. En cas de conflit ou de subversion, il ne dispose que de 1.500 hommes mal armés. Il veut en équiper 20.000, à la fois pour diminuer le nombre des chômeurs et posséder un instrument solide de gouvernement. Il s'est adressé aux pays de l'Est en leur demandant de lui fournir des armes, les Occidentaux s'étant finalement récusés ou avaient manifesté trop d'exigences.

Il est malaisé de garder son indépendance, malgré le désir qu'on en ait, quand on demande des armes à l'Est, car les livraisons s'accompagnent toujours de techniciens militaires et politiques. On lâche un fer rouge pour prendre un fer chauffé à blanc.

Jacques Helle.

Avant l'élection complémentaire au Conseil fédéral

La carrière du candidat officiel du parti paysan bernois

BERNE, 18 novembre (CPS). — Le candidat officiel du parti des paysans, artisans et bourgeois qui sera soumis à l'approbation du groupe agrarien des Chambres pour être proposé ensuite à l'Assemblée fédérale est né le 19 juillet 1904 à Mörigen, petit village des bords du lac de Bienne. Walter Siegenthaler grandit à la ferme paternelle, fréquenta le gymnase de Bienne où il passa en 1923, sa maturité, puis alla poursuivre à l'Ecole polytechnique fédérale ses études qu'il termina en 1927 avec le diplôme d'ingénieur agronome. Pendant les deux années qui suivirent il seconda ses parents dans l'exploitation du domaine puis, après un bref passage dans l'administration cantonale, entra comme maître à l'école d'agriculture de Rütti-Zollikofen.

L'année 1934 voit ses débuts dans la politique, comme secrétaire du parti bernois des paysans, artisans et bourgeois. Trois ans plus tard il devient secrétaire du parti suisse des paysans, artisans et bourgeois, puis, en 1941, secrétaire de l'Union Bernoise des paysans, nouvellement fondée. En 1946 il fait son entrée au gouvernement bernois où il dirige le Département canotnal des ifinances et des domaines. Il est actuelement, et pour la deuxième fois, président du Conseil d'Etat. On lui doit d'importantes mesures législatives dans le domaine cantonal, telles que la loi bernoise sur a péréquation financière, deux révisions de la loi fiscale, la loi sur la caisse hypothécaire et la loi sur les réserves de crise. Depuis l'an dernier il gère également la direction des affaires militaires du canton de Berne. Sa carrière militaire le prédestinait à ces fonctions. Colonel, il commande depuis 1950, le régiment d'infanterie 13.

En plus de sa carrière militaire, le candidat au Conseil fédéral a déployé une grande activité dans le domaine économique et dans celui du sport. Il est président de la Caisse hypothécaire du canton de Berne et des Forces motrices bernoises, vice-président des Forces motrices de l'Obershasli et de Salines de Rheinfelden et membre de différentes autres organisations industrielles. Il a présidé la Commnauté d'intérêt suisse pour la polyathlon et est actuellement président de l'Association suisse d'escrime. Escrimeur actif et sportif, M. Walter Siegenthaler aime à croiser le fer au Parlement et dans la politique où il a le courage de son opinion et sait défendre des mesures même impopulaires, lorsqu'il est persuadé de leur justesse. Mais il sait aussi respecteé l'opinion des autres, ce qui lui a valu la considération de ses adversaires politiques.

Selon le vœu du petit roi Hussein

La Jordanie renonce à sa plainte contre la RAU

AMMAM, 17 novembre, ag. Reuter. — La Jordanie a décidé de renoncer à poursuivre sa plainte devant les Nations Unies contre la République Arabe Unie, plainte qu'elle avait introduite à la suite de l'incident qui s'était produit la semaine dernière à propos de l'avion du roi Hussein, annonce-t-on lundi à Ammam. Le Premier ministre du roi Hussein, Samir Rifai, a précisé que cette décision a été prise par déférence pour le vœu exprimé par le roi, que l'on ne poursuive pas l'affaire.

On croit savoir que l'enquête ouverte aurait démontré une certaine négligence de la part de la Jordanie, sur l'annonce de ce vol. M. Rifai a déclaré que M. Hammaskjoeld, secrétaire général des Nations Unies, avait été informé de la décision jordanienne, mais qu'on l'avait prié de s'occuper « par d'autres moyens » de cette affaire, afin que le but visé puisse être atteint.

Le droit de vote des femmes sera soumis au peuple suisse le 1er février 1959